

JANVIER
1977
N° 161

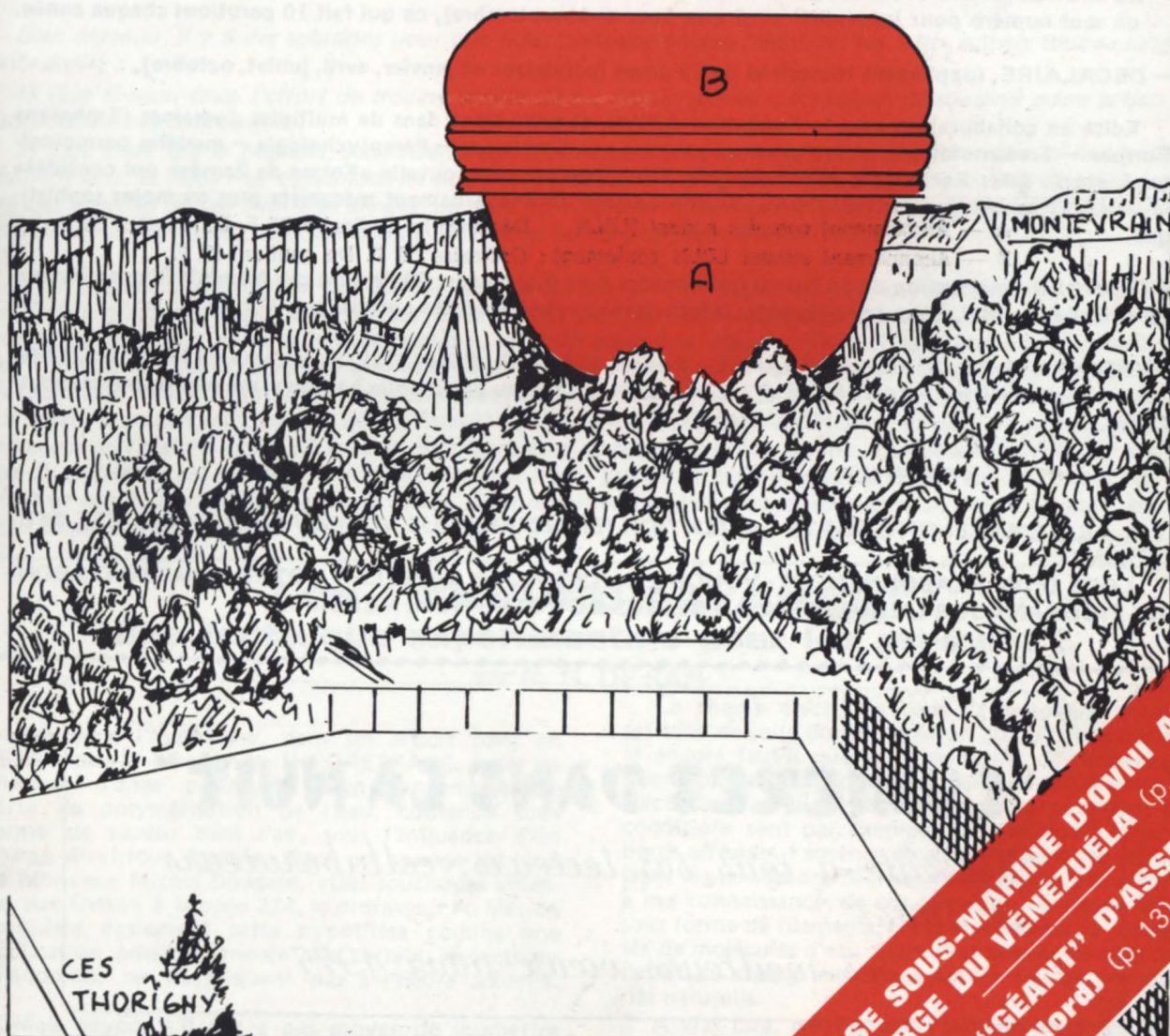
20^e ANNÉE
LE N° 4,50F

LUMIERES DANS LA NUIT

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES

THORIGNY (Seine et Marne)

(voir page 21)



BASE SOUS-MARINE D'OVNI AU
LARGE DU VENEZUELA (p. 6)
L'OVNI "GÉANT" D'ASSEVENT
(Nord) (p. 13)

LUMIÈRES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 2 : Faisons le point — par R. Veillith Les «cheveux d'Ange». par G. DE SAN
PAGE 5 : Courrier
PAGE 6 : Existe-t-il une base sous-marine d'OVNI au large du Vénézuela par Gordon CREIGHTON
PAGE 10 : Témoignage au Maroc recueilli par MM. J.L. et S. CHEVREL
PAGE 12 «Un ange» en Irlande par G. TOMS
PAGE 13 : Enquête sur l'«OVNI géant» d'Assevent (Nord) par M. BIGORNE
PAGE 19 : Des atterrissages, des observations des traces au sol à Wallers (Nord) durant l'année 1974 enquête de M. NAGLIN
PAGE 21 : A THORIGNY (Seine et Marne) enquête de M. P. SERAY
PAGE 23 : La Selle en Hermois (Loiret) par J.J. et C. JAILLAT
PAGE 24 : Observation insolite dans le Gapençais par MM. CREISSARD — GUEYTE — PONS — REYNAUD
PAGE 25 : Note sur le détecteur K 13 de M. KLEIN.
PAGE 27 : Nouvelles récentes par I. TAHON
Conseils Importants.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

Nous publions :

- LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 28 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour juin-juillet ainsi que pour août-septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.
- DECALAIRE, supplément trimestriel de 28 pages (paraissant en janvier, avril, juillet, octobre).

Edité en collaboration avec la Fondation Ark'all, et présentant dans de multiples domaines (Emissions Formes — Transmutations biologiques — Systèmes non Cartésiens — Parapsychologie — modèles cosmologiques, etc . . .) les Recherches et Découvertes ébauchées par une nouvelle «Forme de Pensée» qui considère le VIVANT sous son aspect GLOBAL, et non comme un enchaînement mécaniste plus ou moins sophistiqué.

A — Abonnement complet annuel (LDLN + Décalaire) : Ordinaire 55 F. De soutien 66 F.

B — Abonnement annuel LDLN seulement : Ordinaire 38 F. De soutien 47 F.

ETRANGER : majoration de 10F pour les formules A et B ci-dessus. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, «Les Pins» - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27-24-26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.

LORS D'UN REABONNEMENT: VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

"LUMIERES DANS LA NUIT"

*présente à tous ses lecteurs, collaborateurs
et amis,*

ses meilleurs vœux pour 1977

FAISONS LE POINT

Nous voici parvenus au seuil de la 20^{me} année d'existence de notre revue. Avec le recul du temps, nous pouvons mesurer l'ampleur de ce qui a été accompli, contre vents et marées ; notre persévérance nous a permis de surmonter les uns après les autres bien des obstacles et embûches et cette réussite est due à la lucidité qui a présidé à cette action, et à l'esprit d'amitié qui a régné et a permis une coordination salutaire des efforts.

Malgré les perspectives peu rassurantes qui se dessinent sur le plan mondial, cette année s'ouvre pour LDLN d'une façon encourageante. Signalons tout d'abord que notre supplément VUES NOUVELLES subit une mutation ; nos lecteurs qui y étaient abonnés recevront en même temps que ce numéro celui de la revue DECALAIRE ; c'est un stade nouveau qui est atteint, et outre des articles très diversifiés et d'un niveau généralement plus élevé, nos lecteurs y trouveront une matière plus abondante, puisque cette revue, toujours trimestrielle, comportera 28 pages chaque fois, comme LDLN (VUES NOUVELLES paraissait sur 20 pages). Enfin, sur le plan du tarif de l'abonnement, il a été décidé qu'il subirait uniquement une augmentation en fonction du plus grand nombre de pages de DECALAIRE, mais le montant de l'abonnement à LDLN seul reste sans changement. Les multiples hausses et charges accrues, en 1976, ont été si sensibles que, malgré le développement de notre action, elles ont été les plus fortes. C'est un élément qui devrait peut-être logiquement être déterminant pour une hausse des tarifs d'abonnement, mais nous pensons qu'il faut absolument que nos revues restent accessibles à tous.

Rappelons qu'entre 1968 et 1977 le prix de la page de LDLN a subi une seule fois une augmentation, de 9 % ; cela doit constituer sans doute un record dans la presse française !

Bien entendu, il y a des solutions pour que nous puissions encore maintenir les tarifs actuels tout au long de cette année :

1) Que chacun fasse l'effort de trouver autour de lui des personnes susceptibles de soutenir notre action en s'abonnant à nos publications.

2) Que ceux qui le peuvent, souscrivent leur abonnement en soutien ; déjà, un bon nombre de nos lecteurs réalisent cela, et nous leur exprimons ici notre vive gratitude. C'est grâce à eux, ainsi qu'à la progression du nombre des abonnés de ces dernières années, qu'a pu être obtenu ce maintien des tarifs (les fluctuations du coût des abonnements provenaient uniquement du plus grand nombre de pages de nos revues).

Il ne se passe pratiquement pas de jour, sans qu'au sein de l'abondant courrier qui parvient des quatre coins de France et de l'étranger, des lecteurs nous fassent part de leur enthousiasme, et de l'immense intérêt qu'ils trouvent à la lecture de ce que nous publions, et qu'ils attendent impatiemment chaque mois. La réalisation de nos numéros successifs ne va pas sans difficultés de divers ordres, mais nous y mettons tout notre cœur. En fait, en lisant nos revues, nos milliers de lecteurs sentent battre le cœur de LDLN, et c'est en réalité celui de tous ceux qui œuvrent en son sein (parfois obscurément) : enquêteurs, chercheurs, collaborateurs de tous ordres, pour une cause qui leur tient à cœur. Et au delà des divergences possibles de points de vue, qui ne sont en fait que le signe que la recherche est effective et indépendante, il y a la grande et magnifique réalité que toute notre action est orientée vers la recherche de plus de vérité. C'est le but vers lequel nous tendons tous, au coude à coude, et c'est pour beaucoup une raison de vivre !

R. VEILLITH

Les "CHEVEUX D'ANGE" Une technique expérimentale pour les produire ?

par M. G. DE SAN

J'ai émis l'hypothèse, dans un article paru en 1973 dans le n° 11 de INFOSPACE, que les cheveux d'ange pourraient bien provenir d'une sorte de polymérisation de l'eau, contenue sous forme de vapeur dans l'air, sous l'influence d'un champ électrique intense. Dans un passage du livre de Monsieur Michel Bougard, «Des soucoupes volantes aux Ovnis» à la page 274, le professeur A. Messen considère également cette hypothèse comme une explication possible, encore que certains aspects du phénomène ne s'expliquent pas à l'heure actuelle.

Mais voyons s'il n'y a pas moyen de soumettre cette hypothèse à l'expérimentation.

Le champ électrique dans l'atmosphère normale est tout de suite limité à environ 30.000 volts par cm, et encore faut-il que les conditions de l'expérience soient idéales, sans quoi une étincelle jaillit entre les électrodes, annulant la différence de potentiel. Ces conditions sont par exemple des électrodes larges, à bords arrondis, l'absence de goutellettes d'eau, etc... Dans les conditions décrites, il n'a jamais été observé, à ma connaissance, de condensation de vapeur d'eau sous forme de filaments, genre «whiskers» (1) composés de molécules d'eau alignées et liées entre elles sous l'effet du champ électrique ambiant et de leur polarité naturelle.

A vrai dire, ces filaments seraient trop fins pour être visibles et, s'il n'a pas été fait appel à des moyens

optiques spéciaux, il est normal que l'on n'ait rien détecté. Ces filaments cristallins sont en effet probablement très différents des cheveux d'ange dont nous parlions, visibles eux à l'œil nu, encore qu'ils en soient l'origine, comme nous l'expliquerons plus loin, si, bien entendu, l'hypothèse avancée est exacte.

Il est cependant possible d'obtenir des gradients de potentiel plus important, par exemple 300.000 volts par cm d'intervalle entre électrodes, en appliquant la loi de Paschen, qui dit que la différence de potentiel avant l'apparition de l'étincelle, croît comme la pression du gaz, qui serait donc pour 300.000 volt par cm, de 10 atmosphères.

Quelle serait l'utilité de cette expérience ? Tout d'abord, même s'il ne nous était pas possible de prévoir une utilité quelconque, ce ne serait pas une raison de renoncer à en apprendre peut-être plus sur le comportement de la vapeur d'eau dans un champ électrique. Mais l'auteur a étudié un système de propulsion des OVNI qui nécessite des gradients de potentiel électrique élevés ainsi que l'existence de ces filaments cristallins d'eau, invisibles, dans le champ électrique intense qui est supposé entourer les OVNI, et une réponse positive de ces expériences serait sans doute un début de contrôle des hypothèses avancées.

Nous ne pouvons exposer ici ce système de fonctionnement, retenons simplement que l'air autour de l'engin est supposé fortement ionisé, les ions négatifs étant des molécules avec un électron en surnombre, et non un électron libre. Il est à la fois indispensable et absolument contraire à ce que l'on connaît que les électrons libres, dans ce champ intense, se fixent aux molécules de l'air. Mais nous devons laisser cet exposé inachevé, sans quoi nous en aurions pour des dizaines de pages . . . L'étude de cette hypothèse a été communiquée à plusieurs scientifiques, mais n'est pas encore publiée et je ne sais, hélas quand j'aurai le temps libre nécessaire pour la mettre au net.

Dans cette étude, il est prévu que les ions positifs et négatifs se fixent sur les filaments, amassant autour d'eux de nombreuses molécules d'eau orientées dans le champ électrique ambiant et formant ainsi comme des nodosités le long de ces filaments, toujours aussi invisibles d'ailleurs. Alors, quand le champ électrique disparaît, les attractions entre ces ions échelonnés de loin en loin sur ces filaments parallèles soudent ceux-ci en écheveaux constitués de nombreux filaments individuels et deviennent, eux, visibles. Ce sont les cheveux d'ange. En fait ce ne sont plus à ce moment que d'innombrables ions de Langevin à la queue-leu-leu . . . On sait que les ions de Langevin, ou gros ions, existent dans l'atmosphère et jouissent d'une grande stabilité. Ils sont constitués de millions de molécules d'eau retenues par l'attraction électrique d'ions négatifs et positifs. Cependant, si la pression partielle de la vapeur d'eau dans l'air s'abaisse, c'est-à-dire si l'air devient plus sec, ils s'évaporent et disparaissent. Ainsi en est-il aussi des cheveux d'ange, qui, sur la main ou à l'intérieur d'une habitation, s'évanouissent sans laisser de trace par simple évaporation dans une ambiance plus chaude où la pression partielle de vapeur d'eau est devenue relativement plus basse. Mais revenons à l'expérience proposée, sans doute une des premières dans ce domaine ardu de la compréhension du phénomène OVNI.

(1) Whisker se dit en anglais des poils de la moustache de chat, et par analogie des monocristaux très allongés qui se développent au départ de corps amorphes dans des conditions déterminées.

Appareillage d'expérimentation

Au cœur d'un bloc transparent d'araldite ou de résine acrylique se trouvent deux électrodes à large surface plane se faisant face, de façon à laisser 5 mm entre elles. La surface plane des électrodes est par exemple de 50 x 50 mm et au-delà une courbure éloigne progressivement les électrodes l'une de l'autre. Cet espace de 5 mm d'épaisseur entre les électrodes est limité sur deux côtés par la paroi de plastique transparent, formant ainsi un couloir de quelque 40 mm de large sur 50 de long et 5 de hauteur. Ce couloir se prolonge des deux côtés par une tubulure qui se referme sur elle-même en circuit fermé, en sorte que l'air peut repasser continuellement entre les deux électrodes. Dans ce circuit se trouve un très léger ventilateur qui permettra de faire circuler l'air. Une faible vitesse, à mon avis est suffisante, par exemple 10 cm/s. Ce circuit d'air se divise aussi en deux branches, avec la possibilité de faire passer l'air soit dans l'une, soit dans l'autre. Une de ces branches contient un humidificateur, par exemple un récipient de l'ordre du litre rempli de ouate humide, que l'air traverse en passant. L'autre au contraire passe par un dessiccateur, qui enlèvera toute trace d'humidité de l'air.

Enfin une source de courant à haute tension, par exemple un générateur électrostatique, pour éviter les dangers d'électrocution, est relié aux deux électrodes. Une mesure de la différence de potentiel doit être faite en permanence et il doit être possible de régler cette différence de potentiel d'une manière stable mettons à quelques pourcents près.

La mesure de la vitesse du passage de l'air est nécessaire aussi et il faut également disposer un appareil de mesure de la différence de pression entre l'aval et l'amont de la chambre entre les électrodes. Il est difficile d'estimer quelle sensibilité doit posséder cet appareillage. Je pense que le dixième de millimètre de colonne d'eau est nécessaire et il serait peut-être utile de placer également, en parallèle, un de ces appareils très sensibles utilisés dans les planeurs pour mesurer la vitesse de montée ou de descente. Un système de mesure basé sur la déperdition de chaleur d'un fil chauffé est à proscrire, car il peut troubler l'expérience par une élévation de température dans ce circuit fermé.

Première expérience

Pression de l'air un kilo. L'air est mis en circulation en passant par le dessiccateur et on mesure la perte de charge entre l'amont et l'aval de la chambre entre les électrodes. La différence de potentiel est appliquée ensuite progressivement, mais restant au-dessous de la valeur qui donne l'étincelle. On refait l'expérience sous une pression de 10 atmosphères.

Constatation : Voir ce qui se passe pour la perte de charge entre l'amont et l'aval de la chambre. A mon avis elle ne doit guère varier du fait de l'application d'une différence de potentiel.

Deuxième expérience

Identique à la précédente, sauf que le circuit passe par l'humidificateur.

Si l'hypothèse de l'apparition de filaments d'eau correspond à une réalité, ceux-ci devraient se former entre les électrodes, les relier par une forêt de filaments invisibles qui augmentent en nombre au fur

et à mesure du passage de l'air humide privé peu à peu de sa vapeur d'eau. L'épaisseur de ces filaments augmenterait aussi, surtout du côté de l'arrivée d'air, mais il y a cependant un phénomène dû à la constante diélectrique très élevée de l'eau, 80 environ, qui tend à diviser des filaments trop gros en filaments plus fins ; nous ne pouvons nous étendre ici sur le processus qui empêche le grossissement de ces filaments. Il serait indispensable de commencer l'expérience avec un débit d'air très faible et de l'augmenter progressivement.

Constatation :

1 — Dans ce cas-ci, je crois que la perte de charge de l'air dans la chambre entre les électrodes et dans un gradient de potentiel suffisant doit augmenter progressivement, car l'air doit être freiné par cette forêt de «whiskers» qui se dressent perpendiculairement au sens de son déplacement.

2 — Un dispositif devrait être placé qui émette un rayonnement dont un appareil permettrait de mesurer la diffraction au passage à travers la forêt de whiskers, filaments cristallins d'eau, comme cela se passe pour les rayons X dans un cristal solide. Mais la longueur d'onde à utiliser sera bien plus grande que celle des rayons X diffractés par un cristal, car la distance qui sépare les filaments d'eau est peut-être cent ou mille fois celle qu'il y a entre les rangées d'atomes dans un cristal, et cela nous amène dans les parages de la lumière visible. Cette distance entre les filaments diminuera à mesure que le temps passe, car le nombre de filaments s'accroît avec la vapeur d'eau recueillie continuellement au passage de l'air humide. Ainsi, peut-être une lumière monochromatique visible, comme celle du sodium, pourrait-elle convenir, et quand la densité des filaments correspondra à la distance qui permet la diffraction, celle-ci apparaîtra. Cependant si les filaments ne sont monomoléculaires, mais sont, comme les whiskers, constitués d'un bon nombre d'entre eux accolés les uns aux autres, alors les rayons X seront aussi diffractés, comme par un cristal solide.

Certaines des valeurs évoquées ci-dessus peuvent être calculées à l'avance, d'autres non, comme le nombre de cristaux élémentaires réunis pour faire un filament...

Troisième expérience

Sur le trajet de l'air, et cela au moins dix centimètres avant la chambre située entre les électrodes, de façon que le trajet prenne environ une seconde, on disposerait une source d'ionisation, par exemple un émetteur alpha, comme l'américium 241. Cette durée d'une seconde suffira en effet pour que tous les électrons produits soient déjà fixés sur des molécules de l'air avant l'arrivée dans le gradient de potentiel élevé qui existe entre les électrodes. Ces ions positifs et négatifs se fixeraient au passage sur les filaments — éventuels — sous forme de nodosités, assemblant autour d'eux d'innombrables molécules d'eau orientées à la fois par le champ local très puissant des ions et par celui général qui existe entre les électrodes. Après une durée que l'on peut essayer d'évaluer, le champ électrique est supprimé et le phénomène d'agglutination de ces filaments en écheveaux, plus fournis, et devenus ainsi visibles, devrait se produire par attraction des charges de signe opposé des ions, formant ainsi les «cheveux d'ange»... Il faudrait cependant arrêter le mouvement de l'air avant de supprimer le champ électrique, sans quoi les cheveux d'ange seraient emportés.

Il faut être prêt avec une caméra pour fixer l'image faible et éventuellement fugitive du phénomène.

Le temps m'est compté actuellement avec une telle parcimonie, et pour de nombreux mois encore, qu'il m'est impossible d'envisager d'expérimenter moi-même. Cependant si quelqu'un entreprend ces expériences, je ferai beaucoup pour y assister...

M-G. de San

Bibliographie

- A. von Engel, Ionised gases, Clarendon press, Oxford 1955
 J. Townsend, Electron in gases, Ed Hutchinson's Scientific and technical publications, London 1947
 L.B. Loeb, Basic processes of gaseous electronics, Ed University of California press Oxford 1952
 H.S.W. Massey and E.H.S. Burhop, Electronic and ionic impact phenomena, Clarendon press Oxford 1952
 J.M. Meek and J.D. Craggs, Electrical breakdown of gases, Ed. Clarendon press, Oxford 1953
 Bayet, Physique électronique des gaz et des solides, Ed Masson et Cie Paris 1958

COURRIER

LES CHERCHEURS... ET LES AUTRES

Comme en témoigne l'article «l'illusion nexialiste» (LDLN N° 159), il est de bon ton ces derniers mois de discourir sur les chances comparées des «scientifiques» et des «amateurs» pour faire avancer la recherche OVNI, comme si savoir «qui trouvera» était plus important que l'explication du phénomène lui-même. Il y a pourtant des critères de définition bien simples du chercheur : le chercheur est celui qui cherche, est capable d'idées nouvelles, et a le courage de les soumettre à la critique. Les autres, quelle que soit leur formation, ne sont que de vains discoureurs. Il suffit pour s'en convaincre de se pencher un peu sur l'histoire des sciences ; les découvertes qui ont modelé le monde ont été faites aussi bien par des «scientifiques» que par des «amateurs». Faut-il rappeler que la découverte peut être la plus lourde de conséquences pour le développement de l'humanité, celle de la dynamo électrique, a été faite par Gramme, un paysan Belge illettré ? Cela n'a pas empêché des générations de frustrés de continuer à démontrer en s'appuyant sur les connaissances de leur époque, que toutes les découvertes ultérieures étaient impossibles et la science finie. Heureusement pour la connaissance humaine, que de temps à autre un chercheur créatif présente «une carence dramatique en connaissances spécialisées» ! (sic) Si Wilbur et Orville Wright avaient connu la physique de leur temps, ils auraient su que le plus lourd que l'air était impossible, et privé l'humanité d'une belle découverte. Et ce ne sont certes pas les frustrés de notre époque qui, en glosant sur un roman de science fiction démodé et les idées des autres, empêcheront les vrais chercheurs de faire des découvertes. Que MM. Consolin et Picard soient «condamnés à barboter à la surface des choses» (SIC) n'a surpris personne, mais on peut s'étonner qu'il leur ait fallu trois précieuses pages de notre revue pour le dire.

P. BERTHAULT
 Délégué Régional
 (suite page 9)

EXISTE-T-IL UNE BASE SOUS-MARINE D'OVNI AU LARGE DU VÉNÉZUELA ?

par Gordon CREIGHTON

Traduction de Ch ZWYGART

Au cours de l'année 1972, nous avons reçu un grand nombre de rapports sur des observations d'O.V.N.I. concentrées dans les Iles Caraïbes de Santo Domingo et Puerto Rico pendant les mois d'Août, Septembre et Octobre, et nous en avons donné un premier aperçu dans «U.F.O. au-dessus des Caraïbes» de Salvador Freixedo (F.S.R. Case Histories, Supplément n° 14, Avril 1973).

Nous devons beaucoup au correspondant de F.S.R. au Venezuela, Mr Victor Gesua, pour une foule de rapports de presse valables qui montrent clairement que, au cours des 10 derniers jours de Mars et des tous premiers jours d'Avril, une vague semblable s'était produite dans son pays, situé sur le littoral Sud des Caraïbes. Comme on le verra avec les extraits que je donne ci-dessous de ces rapports vénézuéliens, toutes les indications semblent prouver, comme tant de vénézuéliens le croient maintenant, l'existence d'une base sous-marine d'O.V.N.I. quelque part au large de leurs côtes.

Le point central actuel des activités est la région côtière du Venezuela appelée El Litoral Central, qui est en fait la ligne côtière tournée vers le Nord avec la capitale Caracas, et le port de La Guaira approximativement situé au centre et légèrement au Nord du 10ème degré de latitude Nord.

LA GUAIRA

La population de La Guaira fut grandement alarmée lorsque, le 22 Mars 1973, à 4 h de l'après-midi, deux objets volants furent aperçus venant de la mer à une vitesse fantastique. Ils effectuèrent un brusque virage et survolèrent la région située entre Naiguata et Carenero. Puis, lorsqu'ils furent au-dessus de La Sabana, dans la Paroisse de Caruao, ils stoppèrent à une altitude de 200 mètres environ. Ils furent observés très clairement par plus de 3 000 personnes pendant leur incursion. Les représentants de la Presse en interrogèrent beaucoup, et beaucoup, découvrirent-ils, étaient trop terrifiées pour s'aventurer hors de chez elles. Tous les témoins furent d'accord pour dire que les objets «ressemblaient fort à ce qu'ils avaient vu dans des films de science-fiction à la télévision».

A tous ceux qui, effrayés téléphonaient, la police locale répondit tout d'abord qu'ils étaient fous ; mais lorsque l'affaire fut rapportée à la Préfecture, des ordres furent donnés pour que cette police se rende sur les lieux, et les policiers purent alors voir eux-mêmes les O.V.N.I. et observer les deux soucoupes qui se tenaient là, immobiles dans le ciel.

Quand les vaisseaux spatiaux apparurent pour la première fois, ils laissèrent des traînées blanches clairement visibles dans le ciel d'après-midi d'un bleu profond et sans nuage. Après être restés immobiles dans le ciel pendant 5 à 10 minutes, ils commencèrent à émettre des jets de flamme oranges et l'on

entendit un sifflement distinct. Ils se séparèrent alors, l'un s'éloignant vers l'Est à une vitesse fantastique tandis que l'autre se dirigeait vers l'Ouest, en direction du grand aéroport international vénézuélien de Maiquetia.

MAIQUETIA

Les habitants de Maiquetia avaient déjà rapporté que, au cours des nuits passées, ils avaient vu «des lumières suspendues en l'air et des lumières qui n'étaient pas des étoiles». Après être restées un instant immobiles, elles s'éloignaient et disparaissaient. De plus, ainsi que la Presse le rappelait, il y avait eu d'autres occasions pendant lesquelles les gens de Maiquetia avaient pu observer des objets inconnus passant à haute altitude au-dessus du plus important aéroport national. La population locale étant tout à fait familiarisée avec les différents types d'avions conventionnels, les journalistes découvrirent que tous ceux qu'ils interrogeaient étaient certains que, quoiqu'ils aient vu, il ne s'agissait pas d'avions.

Lorsque la «vague» fut signalée dans la Presse, deux enquêteurs argentins se trouvaient alors en visite au Venezuela : Le Professeur Fabio Zerpa et l'actrice Thelma Stefani, membres du groupe de recherches O.N.I.F.E.

Interviewés par la Presse locale, ils déclarèrent que, d'après des informations télépathiques qu'eux-mêmes et leurs associés avaient reçu d'entités extra-terrestres, ils savaient déjà que 1973 devait être une autre année de visites massives en Argentine et au Venezuela, semblable aux «années choc» de 1965 et 1968. Au cours de lectures et d'apparitions télévisées, ils parlèrent de leurs recherches parapsychologiques et dirent qu'ils étaient sur le point de partir dans les montagnes avec un groupe composé de docteurs vénézuéliens, de parapsychologues, de membres et d'étudiants universitaires, dans l'espoir de contacter les occupants des O.V.N.I. (Mlle Stefani mentionna qu'elle s'était rendue à Trancas peu après les fameuses expériences vécues par la famille Moreno, et qu'elle avait vu un trou profond à l'endroit au-dessus duquel s'était tenu l'O.V.N.I. le plus proche. Le sol en était sec et brûlé ; encore longtemps après rien ne pouvait y pousser et les animaux évitaient tous cet endroit).

Le professeur révéla à la Presse qu'il y avait déjà, à Caracas, de nombreuses personnes qui avaient pris contact avec des êtres extra-terrestres par le moyen de la télépathie.

Durant la nuit du 23 au 24 Mars 1973, nombreuses furent les personnes qui, dans les rues de La Guaira, virent un O.V.N.I. zigzaguer du Nord au Sud en émettant de grands éclairs de lumière bleue et rosée à chaque mouvement latéral. Puis il s'immobilisa au-dessus du Club Playa Azul (Blue Beach Club) pendant plusieurs minutes. Les témoins, effrayés, pensèrent d'abord qu'il s'agissait d'une comète ou de quelque chose de semblable. Mais quelques minutes plus tard,

alors qu'il s'était éloigné et se trouvait au-dessus de la mer à une distance approximative de 15 miles (24 kms environ), ils purent le voir clairement et, malgré la brume nocturne qui régnait, affirmer qu'il provoquait de grandes vagues à la surface de l'eau.

Ernesto Castejon, un espagnol habitant La Guaira, raconta à la Presse qu'il se tenait à un arrêt d'autobus, près des bâtiments douaniers, lorsqu'il vit cet objet extrêmement brillant aller et venir en zigzaguant dans le ciel. Après l'avoir observé pendant quelques secondes avec peur et étonnement, il prit ses jambes à son cou. Lorsqu'il regarda en arrière, l'objet avait disparu.

Cette nuit là, d'autres rapports mentionnèrent que des O.V.N.I. avaient été aperçus alors qu'ils traversaient à des vitesses énormes les villes de Todasana, La Sabana, Naiguata, et Caruao.

Thelmo Lozano, un pêcheur de 50 ans, raconta que les O.V.N.I. causaient des turbulences dans la réception des émissions de radio et de télévision. Alors que les objets lumineux se trouvaient à la verticale, sa propre radio émit un sifflement intermittent suivi d'un bruit qui ressemblait à celui d'un disque de phonographe rayé puis d'un autre bruit semblable à celui du tonnerre et des éclairs. Quant à la télévision, l'image disparut complètement et seules des lignes brisées verticales et horizontales furent visibles.

Un autre témoin, une femme nommée Senora Socorro Bolivar, rapporta avoir vu quelques-uns de ces mystérieux objets, à 21 h, au-dessus de la mer, au large de Macuto. C'étaient «des lumières qui allaient et venaient à tous les angles et de bas en haut» et qui produisirent sur elle une profonde impression car elle savait très bien qu'il ne pouvait s'agir d'avions.

D'autres témoins mirent l'accent sur les changements instantanés de couleurs et dirent aussi que les objets semblaient changer également de forme et devenir ovales.

Oswaldo Suarez pensait que les lumières arrivaient invariablement sur une trajectoire de vol Nord-Sud, «s'élevaient au-dessus de la mer pour y prendre position», puis disparaissaient à des vitesses élevées soit à l'Ouest, soit à l'Est.

Le 26 Mars 1973, la Presse donna encore une plus grande publicité aux avis des chercheurs argentins, citant le professeur Zerpa qui répétait que cette année là serait une année de vague massive d'observations d'O.V.N.I. et que près de 5 000 vaisseaux seraient aperçus par vols de 10 (il affirmait l'avoir appris par télépathie).

Zerpa déclara que l'apparition de tant d'O.V.N.I. sur l'Amérique du Sud était simplement due au fait qu'ils devaient pénétrer dans l'atmosphère terrestre en glissant par le «trou» (situé au-dessus du Pôle Sud) qui s'ouvre dans les ceintures de radiations de Van Allen.

Il affirma avoir appris, par télépathie, que les O.V.N.I. venaient d'une région distante de quelques 4 000 années-lumière de la Terre, mais que le voyage ne leur prenait que 2 ans et qu'au cours de ce voyage

ils utilisaient Mars comme relais spatial et comme tremplin pour leurs vols d'inspection vers la Terre.

Parlant de la croyance largement répandue selon laquelle il existerait des bases sous-marines, la Presse interviewa le Sr Julian Hidalgo Montezuma, veilleur de nuit, qui déclara avoir vu récemment des O.V.N.I. au-dessus de Macuto et de Naiguata. Il avait aperçu plusieurs «lumières oranges», de forme tubulaire comme nos fusées qui sortaient de l'eau, loin dans la mer, et s'évanouissaient dans le ciel. En d'autres occasions, il les avait également vues émerger puis s'éloigner vers l'Est, le long des côtes vénézuéliennes ; parfois, elles émergeaient plusieurs fois dans la nuit, et, comme tant d'autres personnes au Venezuela, il avança l'hypothèse qu'il pouvait y avoir un immense «vaisseau-mère» immergé là, quelque part.

Dans le courant de la nuit du 25 au 26 Mars 1973, les vaisseaux furent de nouveau aperçus au-dessus de La Guaira et d'autres villes côtières. Quelques témoins parlèrent d'O.V.N.I. qu'ils avaient vus sortir de la mer et voler vers le Sud, au-dessus du Venezuela. D'autres en virent voler d'Est en Ouest.

A 18 h 30, tout près de l'aéroport international de Maiquetia, des témoins aperçurent un O.V.N.I. lumineux qui se tenait à haute altitude au-dessus de Macuto. Puis il vint survoler l'aéroport et s'immobilisa environ 30 secondes avant de s'éloigner rapidement vers El Avila Range (au Sud de Caracas et de La Guaira).

Pedro Pena, qui habite près de l'aéroport et qui est, de ce fait, parfaitement familiarisé avec les avions, déclara qu'il avait observé un O.V.N.I. qui, au début, avait une couleur d'un vert clair et brillant. Puis il devint d'un orange opaque alors qu'il se tenait, immobile, au-dessus de l'aéroport, vira finalement à un blanc vif en s'éloignant, et disparut. Le témoin eut l'impression qu'il tournait sur lui-même.

Carmelo Panfri Salazar, employé sanitaire municipal, rapporta qu'il vit aussi un O.V.N.I. sortir de la mer et se diriger vers le Sud, en direction d'El Avila Range. Ce n'était pas non plus la première fois, ajouta-t-il ; en effet, n'importe qui pouvait voir ce phénomène chaque soir entre 18 h et 19 h. Il affirma également que le vaisseau s'élevait de la mer, loin de la côte, à l'opposé du terminus maritime des passagers de La Guaira, et se dirigeait à une vitesse incroyable dans la direction du Sud, vers El Avila Range.

Salazar confirma les dires de Pedro Pena quant à la succession des changements de couleurs qui allaient du rouge au blanc vif en passant par l'orange, ainsi que ceux de Montezuma, le veilleur de nuit, relatifs au changement apparent de forme en ovale.

Les déclarations de Pedro Pena furent elles aussi confirmées par deux compagnons, témoins comme lui : son frère Carlos et son ami Luis Perez, tandis que celles de Salazar le furent par Donato Garcia qui, d'une fenêtre de son appartement, vit «une chose comme une soucoupe» sortir de la mer.

Le 28 Mars 1973, on rapporta que les observations duraient maintenant depuis 10 jours à l'aéro-

port international de Maiquetia. Le public était de plus en plus inquiet et pensait que l'aéroport se trouvait sous surveillance, peut-être parce qu'il connaît une plus grande activité depuis la mise en service des grands avions à réaction. La théorie de la base sous-marine est de plus en plus largement répandue. On croit aussi, généralement, que les O.V.N.I. atterrissent fréquemment dans des zones non fréquentées et sur des plages isolées, surtout sur la côte Ouest du Venezuela où du sable et des pierres carbonisés ont été découverts. Les reporters du journal «Ultimas Noticias» visitèrent l'un de ces endroits, sur une plage très rocailleuse. Ce qui les frappa tout particulièrement fut que le site supposé d'atterrissage était totalement dénué de pierres, comme si elles avaient été soufflées vers la périphérie. Le sol semblait «avoir été balayé par un chalumeau».

A un autre endroit de la plage, un énorme trou, décrit comme «un nid d'O.V.N.I.» fut découvert, il y avait là de nombreux crabes morts qui semblaient avoir été tués par quelque effet de radiation.

Cependant, quelques nuits plus tard, un puissant raz de marée effaça toutes traces de ces lieux présumés d'atterrissage et, lorsque les reporters s'y rendirent, ils ne purent rien voir. (Aux deux endroits, des témoins avaient récemment vu des O.V.N.I. stationner à une altitude de quelques 200 mètres, pendant des périodes de 10 minutes environ).

L'un de ces témoins, Mr Ruperto Mata, dit que l'O.V.N.I. qu'il aperçut semblait fait d'aluminium et qu'il ressemblait beaucoup à une soucoupe volante telle qu'on en montrait dans les journaux. De sa partie inférieure, il émettait un genre de flammes vert clair. Ces flammes se changèrent en orange brillant lorsqu'il s'éloigna à grande vitesse, puis elles virèrent au blanc vif avant qu'il ne disparaisse.

La nuit suivante, des O.V.N.I. furent observés au-dessus de Maiquetia et de Catia La Mar. La plupart des témoins les virent sortir de la mer et survoler d'Est en Ouest Naguata et Caruao en direction de l'aéroport international de Maiquetia, pour s'éloigner ensuite vers le Sud, les Monts Carayaca et El Avila Range. Un observateur, Rafael Tovar, employé sanitaire, rapporta avoir vu un objet ovale, d'un diamètre apparent de 30 cms environ ; il était de couleur argentée et avait une lumière orange à l'arrière tandis que celle de l'avant était d'un blanc vif. Il survola l'aéroport à haute altitude, en direction de Catia La Mar.

Braulio Munoz, un employé des Douanes, décrit un objet semblable qui volait d'Est en Ouest et qu'il vit lorsqu'il fut juste au-dessus de l'aéroport.

Le 30 Mars 1973, les journaux firent le récit des expériences vécues par Armando Silva, de «La Salina» près de Carayaca, qui déclara à la Presse que, les 28 et 29 Mars, sa femme et lui avaient vécu une étrange aventure alors qu'ils se trouvaient dans leur maison de campagne, près du rivage de la mer. Au soir du 28, ils avaient vu deux objets allongés bleuâtres qui volaient à haute altitude. Puis, vers 10 h, au matin du 29, ils furent tous deux réveillés par une sensation de chaleur intense. Sa femme alla sur le balcon et regarda à l'extérieur, vers la mer ; elle vit alors «deux

objets longs et bleus, pas très gros, qui ressemblaient à des capsules ; c'étaient les mêmes que ceux déjàvus la veille. Ils étaient d'un bleu vif, et ils se tenaient si près que je suis absolument sûre de ce que j'ai vu. Quand ils s'approchèrent du rivage, ils furent aussi brillants que le soleil. L'un d'eux plongea dans la mer, disparut, puis ressurgit. Le second plongea également, resta un moment dans l'eau, puis se rapprocha du premier». (Extrait de la lettre de Madame Silva à l'éditeur de «Ultimas Noticias», journal de Caracas).

Mme Silva dit que son observation dura environ 15 minutes puis s'acheva lorsqu'elle vit les deux objets s'élever de l'eau et disparaître dans le ciel à une vitesse vertigineuse.

Après leur départ, la température, dans la maison, sembla redevenir normale et les Silva purent de nouveau dormir.

Le récit du mari est encore plus intéressant car il semble que, alors que sa femme regardait du balcon, il sortit de la maison pour voir le phénomène de plus près. Comme il le raconta à la Presse : «Je fus terrifié lorsque, à l'une des petites fenêtres qui se découpait sur l'étrange objet qui était descendu du ciel et tombé dans la mer à quelques mètres du rivage, je vis un mince visage, comme celui d'un enfant de 5 ans, portant sur sa tête ce qui ressemblait à une gourde. Je ne puis dire avec certitude qu'il s'agissait d'un être intelligent car je ne vis que la moitié de son corps ainsi que sa tête qui, comme je l'ai dit, ressemblait à une gourde. Je ne vis pas non plus de bras. Je n'attendis pas de voir s'il faisait un mouvement : Je m'enfuis et rentrai dans la maison où ma femme regardait, du balcon, les deux objets qui étaient descendus du ciel et dansaient sur l'eau».

Le 31 Mars, «Ultimas Noticias» rapporta que, la veille, leur agence de La Guaira avait reçu dix appels téléphoniques émanant de quelques-unes des centaines de personnes qui avaient vu passer des O.V.N.I. dans le ciel sur une trajectoire allant surtout d'Ouest en Est mais également sur des trajectoires plus irrégulières que les précédentes. Ce spectacle, devenu maintenant un trait régulier de la vie de la population de La Guaira, se produisit entre 18 h 30 et 20 h, le 30 Mars. Tous les rapports établirent que les O.V.N.I. arrivaient de l'Ouest (de la région de Caruao) en volant à une altitude considérable, et que leur dimension apparente était de 40 cms de diamètre environ. En file indienne, ils passaient juste au-dessus de l'aéroport international de Maiquetia et disparaissaient en direction des Monts Carayaca. Une demi-heure plus tard, on les voyait revenir sur une trajectoire Est-Ouest en survolant la mer ; puis, quelque temps après, ils réapparaissaient pour la troisième fois, volant alors du Sud vers le Nord, en provenance d'El Avila Range, pour finalement disparaître en pleine mer et rejoindre probablement cette base sous-marine ou «vaisseau-mère immergé» auquel croient maintenant tant de vénézuéliens. Les couleurs de ces vaisseaux variaient entre le vert, l'orange et le blanc vif.

Le 1er Avril, «Ultimas Noticias» affirma que, selon leur agence de La Guaira, les événements avaient été les mêmes au cours des nuits des 29 et 30 Mars, le public était maintenant alarmé, et l'on parlait beaucoup

d'une menace qui planait sur le Vénézuéla ainsi que d'une invasion imminente de la Terre par des extra-terrestres (sic). Comme auparavant, les objets apparaissaient à l'Ouest et se dirigeaient vers l'Est, survolant l'aéroport international de Maiquetia. Un témoin de Maiquetia, Mr Jesus Rojas, dit qu'il observa un O.V.N.I. pendant une heure, alors qu'il volait en rond au-dessus de La Guaira ; il survola l'aéroport par trois fois au moins. Enfin, il plongea dans la mer d'une grande hauteur, presque à la verticale, juste au large du port de La Guaira.

Le 2 Avril, le journal publia un rapport du jour précédent, en provenance de La Guaira, concernant la déclaration d'un agent des Douanes nommé Celestino Perez. «Il était environ 11 h du soir et j'avais juste terminé mon travail qui consistait à surveiller le déchargement de la cargaison d'un bateau, lorsque je vis un objet brillant plonger dans la mer, à l'opposé du terminus maritime des passagers. Je ne puis affirmer avec certitude qu'il s'agissait d'une «soucoupe volante», mais je peux assurer qu'il ne s'agissait pas d'un appareil comme nous sommes habitués à en voir tous les jours à l'aéroport international qui se trouve près d'ici. A deux ou trois reprises, j'ai vu des accidents au cours desquels de gros appareils tombaient dans la mer : chaque fois ils explosaient en touchant l'eau et la mer était enflammée sur une grande surface. Ce que j'ai vu ne ressemblait pas à cela. L'objet descendit comme s'il était parfaitement contrôlé et comme si son équipage se rendait au fond de la mer».

Comme il l'a déjà été clairement établi, une large proportion de la population côtière du Vénézuéla est maintenant convaincue que «quelque chose se passe, au large», et qu'il existe une base d'O.V.N.I., peut-être cachée dans un immense «vaisseau-mère» immergé qui se tient sur les fonds les plus abyssaux de la mer des Caraïbes et d'où sortent des machines qui viennent «prendre des photos» et effectuer une reconnaissance générale de leur pays.

J'ai la forte impression que, à part Ivan T. Sander-son et Toni Ribera (dont les livres, excellents, mais qui ne sont pas encore disponibles en anglais, furent les premiers à traiter de ce problème des O.V.N.I. de la mer), personne d'entre nous n'a, par ailleurs, peut-être suffisamment réfléchi à deux faits élémentaires qui sont les suivants : tout d'abord, la plus grande partie de la surface de notre planète est recouverte par les mers, sans compter les innombrables lacs profonds, les rivières et les étangs ; ensuite, nous connaissons encore bien moins de choses sur les grandes profondeurs marines de notre planète que sur la Lune. Lorsqu'on les rassemble, les preuves qui indiquent si dramatiquement une utilisation systématique de ces régions marines par les mystérieuses Intelligences venues d'Ailleurs (O.I.N.T.S. comme Ivan Sanderson aimait les appeler) commencent à s'accumuler de façon accablante. Je crois qu'il en est ainsi, et c'est pourquoi, pour la convenance de ceux qui étudient notre propos, je donne ci-dessous deux bibliographies : La première contient des éléments relatifs au Vénézuéla, à Puerto Rico et aux Caraïbes, éléments qui doivent être consultés en rapport avec la vague actuelle qui a lieu au Vénézuéla ; ceux de la seconde se rapportent à ce qui peut se révéler pro-

bant comme étant l'un des facteurs-clé concernant les O.I.N.T.S. et leurs O.V.N.I. : je veux parler de la MER et de l'EAU en général.

Comme j'espère le montrer dans un article subséquent, il existe des preuves sur les choses surprenantes qui se passent actuellement dans les profondeurs de nos océans. Il peut parfaitement se trouver que, en ces jours où les gouvernements américain et russe sont engagés dans des programmes si massifs d'exploration des fonds marins, cette activité ne soit pas seulement entreprise comme un autre épisode de la guerre froide (qui, ne nous faisons pas d'illusion, se poursuit encore en dépit de tous les boniments), mais aussi pour rapporter des informations nouvelles sur les O.I.N.T.S. qui se trouvent là, au milieu de nous, et qui ont leurs cachettes dans les grandes profondeurs ; l'un de ces abîmes, qui a plus de 24 000 pieds (7 315 mètres environ) est, incidemment, **SITUE JUSTE AU LARGE DE PUERTO RICO.**

Si nous n'avons entendu parler que d'une ou deux observations d'O.V.N.I. qui émergeaient de la Méditerranée polluée, et d'aucune, si mes souvenirs sont exacts, d'O.V.N.I. sortant de la Mer Noire tout aussi polluée ou de la Mer Caspienne mourante, cela signifie peut-être que les O.I.N.T.S. aiment que leur environnement soit agréable.

(Extrait de F.S.R. 21-1 de Juin 1975)

FLYING SAUCER REVIEW

WEST MALLING
MAIDSTONE (KENT)
ANGLETERRE

COURRIER (Suite de la page 5)

REPONSE A FRANCOIS CONSOLIN ET MICHEL
PICARD A PROPOS D'UNE POLEMIQUE

La polémique est engagée, c'était prévisible, c'était inévitable, j'allais dire souhaitable.

Notre but n'était-il pas, au départ, d'amener les scientifiques à s'intéresser aux phénomènes OVNI ?

Il semble bien que sur ce point la réussite soit totale. Réjouissons-nous... et soyons vigilants. Ce ne sont pas quelques propos amers qui doivent nous décourager.

Les amateurs que nous sommes (mais amateur ne veut pas dire débutant) ont montré au cours des années qu'ils étaient capables d'appliquer l'esprit de soumission aux faits, qualité intellectuelle de l'esprit scientifique.

Ce n'est pas le cas de certains «scientifiques» qui sont descendus du train en marche. Et c'est là que le bât blesse !

(suite page 27)

TÉMOIGNAGE AU MAROC

Recueilli par MM. Jean-Luc et Serge CHEVREL

LES LIEUX

AZROU, ville du moyen Atlas, altitude 1240 m. en 1965 14000 h, Station de sport d'hiver. En 1952, au moment de l'observation AZROU ne possédait aucune industrie, il n'y avait que quelques mines de plomb dans les environs.

Aucune base militaire dans les proches environs, cependant il y avait à NOUACEUR une base du stragtin Air Command et une base école à MEKNES.

D'après le témoin, il existe un rapport entre le monastère d'AZROU et celui de SORREZE dans le Tarn (81).

* AZROU veut dire en berbère le rocher.

LE TEMOIN

Le témoin est monsieur X dans le texte, âgé de 50 ans demeurant à Carcassonne. Avant son départ pour le Maroc en 1943, monsieur LANAU exerçait la profession de viticulteur. Mais il n'a pas précisé la raison pour laquelle il se trouvait à AZROU depuis 1948.

Autre fait, le témoin n'a pas voulu que sa déclaration soit enregistrée sur bande magnétique. Monsieur X, s'expliqua très simplement et clairement, révélant des détails très précis sur le phénomène et le lieu d'observation malgré le temps écoulé depuis.

Monsieur X désirant garder l'anonymat, nous respecterons sa volonté en ne mentionnant pas son nom dans le rapport.

DECLARATION DU TÉMOIN

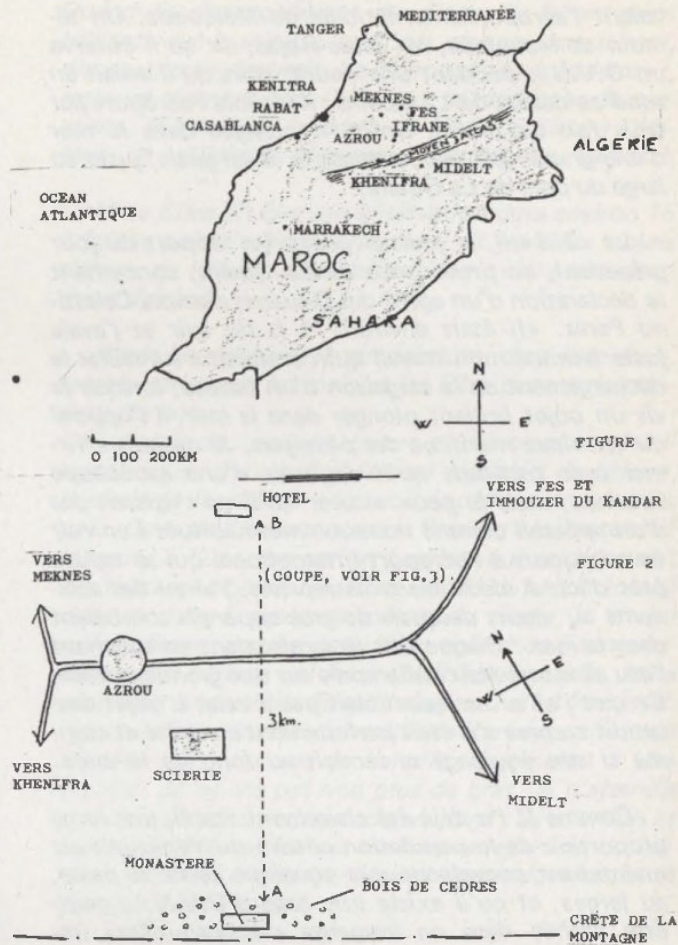
Monsieur X, ancien viticulteur, est installé dans cette région du Maroc en 1948. Au moment de l'observation, il connaissait bien les lieux qui lui étaient familiers. Entre le 6 et le 10 Juin 1952, vers 22 h après une chaude journée d'été, Monsieur X et un de ses amis, Monsieur F discutent de choses et d'autres sur le devant de porte de l'hôtel d'Azrou où ils résident.

Vers 22 h, Monsieur X et Monsieur F vont se coucher et regagnent leur chambre Monsieur F se couche, Monsieur X se tient assis sur une chaise et regarde par la fenêtre, la chaleur l'empêchant de dormir. Le ciel est beau, étoilé, pas de vent, une nuit très claire. Il n'y avait pas de lune à ce moment là. Il regardait en direction du monastère (voir fig 2) se trouvant à 3 km à vol d'oiseau.

Soudain il vit un objet de forme allongée, en forme de cigare. Sa direction SE, NO, passait devant l'observateur. L'objet était de couleur verte phosphorescente (une couleur verte ressemblant aux croix des pharmacies). Les contours étaient nets, il s'immobilisa pendant près d'une minute à environ 50 m d'altitude au dessus du monastère. Durant ce temps, le témoin ne vit aucun changement dans le comportement, la couleur et la forme de l'objet.

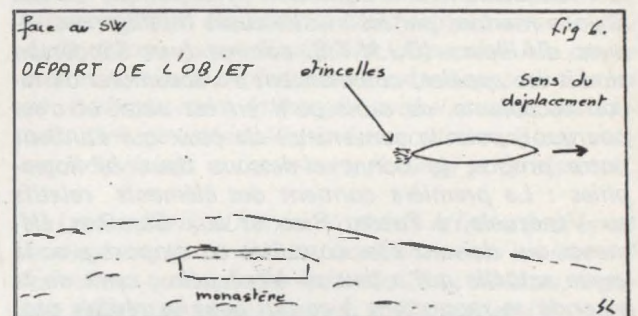
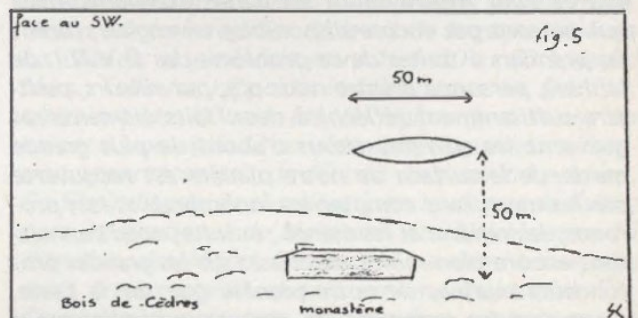
Après 50 secondes à 1 minute, l'objet repartit assez rapidement, et fait remarqué par le témoin, il sortit de l'arrière de l'objet un paquet d'étincelles bleues (comme des étincelles provenant d'un moteur électrique nous dira le témoin), puis il perdit l'objet de vue. L'objet est parti horizontalement.

Pendant l'instant où l'objet s'est immobilisé, Monsieur X tenta de réveiller Monsieur F, sans quitter son poste d'observation, qui partageait la même chambre, mais celui-ci ne voulu pas se lever.



Le témoin n'a remarqué aucun effet, sur le courant électrique des éclairages environnants. A noter que sa chambre était dans l'obscurité.

Le témoin apporta ensuite des précisions sur les dimensions de l'objet à l'aide du goniomètre. L'objet avait une longueur de 52 m environ. Au moment



du départ, les étincelles avaient une longueur d'environ 5 m (Elles représentaient selon le témoin 1/10 de la longueur de l'objet). Ces mesures peuvent être considérées comme juste, car le témoin s'est aidé des dimensions du monastère.

Le témoin n'a parlé de son observation que le lendemain, quand il vit dans les journaux, qu'au même moment à IMMOUZER au N.E. d'AZROU, au bord du lac AOUA un ingénieur des ponts et chaussées avait déclaré qu'il avait vu en compagnie de sa femme un objet identique à celui qu'il avait observé (même forme, même couleur etc). Cependant, Monsieur X fut la risée de ses amis quand il leur raconta son histoire.

ENQUETE PSYCHOLOGIQUE

Nous avons fait connaissance avec Monsieur X lors d'une conférence sur le problème des OVNIS présentée par Monsieur R. BESSIERE, le mardi 24 février 1976 à Carcassonne. Lors du débat qui suivit l'exposé, Monsieur X fit part de son observation entre le 6 et le 10 Juin 1952 à AZROU au MAROC. Nous le retinrent à la fin de la conférence pour lui demander s'il acceptait de se soumettre à une enquête sur son cas. Il accepta de nous recevoir à son domicile le 28 Février 1976.

Le récit fut très clair mais Monsieur X refusa qu'il soit enregistré sur bande magnétique. L'entretien dura plus de deux heures et 1/2. L'enquête sur l'observation proprement dite ne s'étendit pas longtemps car le phénomène fut simple et rapide. Monsieur X s'expliquait très simplement et clairement, révélant des détails sur le phénomène et le lieu d'observation très précis compte tenu du temps écoulé depuis.

Monsieur X connaît très bien le lieu d'observation où il a vécu quatre ans. Pour lui il ne fait aucun doute qu'il a observé un OVNI, car après une rapide réflexion pendant et après l'observation les explications conventionnelles s'éliminaient les unes après les autres. Le témoin est formel, il ne s'agit ni d'un avion ni d'un hélicoptère ou météore etc . . . Habitué au contact avec la nature, Monsieur X est doué d'un esprit très observateur et d'une mémoire visuelle assez exceptionnelle. Nous en avons jugé lors des détails qu'il nous a révélés.

Avant son observation Monsieur X n'avait lu que quelques articles sur les OVNI ce qui pendant l'observation lui avait fait immédiatement pensé qu'il était en train d'observer une soucoupe volante.

Après son observation, il lut quelques articles et commença à se pencher sur le phénomène OVNI. Il lit des livres sur la question depuis 1962 (Adamski, Tarade . . .) ainsi que des livres de science fiction (Guieu).

Monsieur X a aussi parcouru la bible et s'intéresse un peu à l'histoire. N'ayant pas fait d'études poussées (son seul diplôme est le brevet élémentaire), il semble que Monsieur X possède de nombreuses connaissances dans certains domaines, s'instruisant seul, par curiosité. Intrigué par ce qu'il avait vu il s'est documenté sommairement sur le sujet et a très bien retenu tout ce qu'il a lu.

Pendant plus d'une heure et 1/2 nous avons discuté du phénomène et nous avons passé tout en revue, structure de l'univers, problème des voyages intersidéraux, le but des ufonautes, la diver-

sité des ufonautes, la religion où Monsieur X nous donna sa philosophie personnelle. Les idées de Monsieur X sont personnelles mais de temps en temps imprégnées de certaines idées qu'il a lues. Il est très visible que Monsieur X possède le goût de la réflexion et est animé d'une certaine curiosité au sujet du problème. Il est impossible de reprendre ici tout notre discussion assez riche en idées.

Monsieur X n'a jamais eu de graves maladies et il n'a pas fait la guerre. Au moment de l'observation, Monsieur X ne portait pas de lunettes (il en porte actuellement depuis 4 ans).

En conclusion, Monsieur X nous a fait une très bonne impression et est très digne de foi.

CONCLUSION

Cette observation faite par Monsieur X à AZROU, au début du mois de Juin 1952, s'est déroulée pendant une période dite de « vague » déferlant au Maroc comme partout ailleurs. En lisant quelques ouvrages comme ceux de Jimmy GUIEU H. DURRANT, on peut constater que le Maroc est le lieu d'un nombre important d'observations.

En ce qui concerne le cas d'AZROU, on peut dire que c'est une observation plus classique. Comme nous l'avons dit, AZROU, ne possédait en 1952 aucune industrie. Au point de vue géologique, nous ne pouvons dire avec précision la nature du terrain : volcanisme récent (quaternaire) — ou jurassique trias (tertiaire) ou carbonifère - dévonien (primaire). C'est une zone de décompression (type de volcan explosif). Pour ce qui est des fossiles, on peut seulement relever une importante faille au Nord de FES. Mais il est difficile de savoir si la région d'AZROU est faillée ou non. (Notre carte géologique du Maroc étant incomplète et peu précise). Cette faille est perpendiculaire à la direction de l'objet.

Nous terminerons par le fait qu'il n'y a rien de très particulier (apparemment) à AZROU (pas d'industrie - présence de quelques mines de plomb - pas de base militaire - pas de ligne à Haute tension etc . . .).

On se demande donc pourquoi cet objet s'est immobilisé près d'une minute au-dessus de ce monastère.

Autre fait important: le lendemain quand Monsieur X a lu les journaux locaux, il eut la surprise de voir qu'un objet identique à celui qu'il avait observé la veille, avait été vu au-dessus du Madagascar, du Mozambique, de la Tanzanie et enfin au lac d'AOUA (près d'AZROU). C'est ce qui décida monsieur X à parler de son observation faite la veille.

Ce qui serait intéressant, ce serait de pouvoir consulter les journaux parus à ce moment (LA VIGIE LE PETIT MAROCAIN — LE COURRIER DE FES — L'ECHO DU MAROC) et ce afin de voir s'il s'agit du même objet qui en quelques heures aurait traverser le continent Africain du Sud au Nord.

Il nous serait possible de nous procurer ces articles, car d'après Monsieur X il y aurait un journaliste Monsieur C. qui travaille actuellement pour le journal de l'indépendant à Montpellier (34 - Hérault) et qui se trouvait en 1952, au moment de l'observation à AZROU et qui aurait conservé ces articles.

NDLR : Il serait intéressant que ces articles nous parviennent pour confronter le témoignage de M. X.

UN "ANGE" EN IRLANDE

Atterrissage à Blacksod, conté de Mayo

par G. TOMS

Mon récit est composite car il est tiré de ce que m'a raconté mon beau-père et de réponses écrites d'un voisin qui a essayé d'en savoir plus auprès de lui. Malheureusement, mon beau-père ne peut écrire lui-même car il a maintenant 80 ans et de l'arthrite plein les mains.

Ma femme et moi entendîmes parler de cet événement pour la première fois en Mars 1974, alors que nous nous trouvions en Irlande pour les funérailles de sa femme, mais, au milieu du bouleversement général, nous ne prîmes guère note de son histoire, pensant qu'il avait imaginé des choses la nuit précédente. Lorsque nous lui rendîmes visite une nouvelle fois, en Juillet, son histoire était toujours la même, mais nous nous rendîmes alors compte qu'elle avait en fait eu lieu en Février, bien avant tous les bouleversements qui devaient survenir. Après en avoir discuté avec un de ses voisins, nous en arrivâmes à la conclusion qu'il avait vu un O.V.N.I. A mon retour en Angleterre, je me rendis à la librairie locale et essayai, à travers des livres, de trouver quelqu'un que je pouvais contacter à ce sujet. Après avoir écrit, sans résultat, à un éditeur, je finis par retourner à cette librairie et j'écrivis enfin à F.S.R. : j'étais, je l'avoue d'assez mauvaise humeur. Mon problème était de ne connaître personne qui fût intéressé.

L'ATTERRISSAGE DE BLACKSOD

L'évènement eut lieu à Blacksod, à la pointe Sud de la Péninsule Mullet, sur la côte Ouest du Comté de Mayo. Il se produisit un soir à 8 h. au début de Février 1974.

Mon beau-père s'était couché tôt à cause d'une coupure de courant dans la région. Il s'endormit et fut réveillé un peu plus tard par une brillante lumière blanche qui éclairait toute la chambre et qui venait du dehors. Dans la chambre se tenait un homme en vêtements blancs (avec, peut-être, d'autres personnes plus petites autour de lui). Naturellement, il fut alarmé à cette vision et fut saisi de peur. Puis l'homme s'évanouit et mon beau-père sortit du lit quelques secondes plus tard. En se dirigeant vers la fenêtre, il vit un objet au dehors (les rideaux étaient ouverts : c'est une habitude locale).

Sur une enquête plus poussée, il déclara que l'objet brillait d'une couleur blanche et éclairait tout l'extérieur. Il ressemblait à une grande roulotte ou à un autobus et il avait de grandes roues. De petits êtres semblaient se tenir à l'intérieur. A ce moment, il commença à s'élever lentement vers l'Est et, sans aucun bruit d'aucune sorte, disparut dans les nuages.

Commentaires

Ce récit est aussi près des faits que possible, sans aucune critique ni explication. Les points à noter sont qu'il y avait à ce moment-là une coupure d'électricité, mais que, cependant, les alentours de la maison étaient éclairés. L'homme, dans la chambre, ne fit aucun geste et ne prononça aucune parole. Le témoin ne le vit pas monter dans l'objet. Dehors, l'espace où il avait atterri était très étroit, vu qu'il existe là, tout près de la maison, une pente inégale traversée par un mur ainsi qu'une petite écurie.

Le jour suivant, une enquête auprès de mon beau-père et d'un voisin n'apporta aucune preuve, de quelque sorte que ce soit, qu'il y avait eu un atterrissage. Personne d'autre dans le district ne vit quelque chose, et les gens, pour la plupart, ne crurent pas à son observation. Mais le voisin déjà mentionné le crut.

J'ai rejeté l'hypothèse d'éclairages d'hélicoptères irlandais comme explication possible, pour plusieurs raisons : absence de bruit, absence d'espace, et, de plus, les hélicoptères ne diffusent pas de lumière. Enfin, le phare du district se trouve au moins à un mile de distance (1,600 km environ).

Obtenir de plus amples informations est quelque peu difficile car mon beau-père refuse maintenant de parler de son expérience, préférant tout oublier, en partie parce que peu de personnes veulent le prendre au sérieux et en partie pour préserver la paix de son esprit qui fut ensuite, pendant plusieurs mois, quelque peu troublé.

Mon beau-père est un ancien fermier et il fut malheureusement le seul témoin. La réaction de ses amis et celle de ses voisins fut, et est encore, de le tourner en ridicule, sauf en ce qui concerne le voisin dont il fut déjà question et qui croit, comme moi, qu'il vit quelque chose. Aucun effet inhabituel ne semble s'être manifesté, à part la peur et un éventuel sentiment de frustration.

Des impressions psychiques ? Il est convaincu qu'il a vu un ange et rien d'autre, et il a été tout à fait intransigeant sur ce point. Aucun changement de personnalité ne s'est produit, sa santé est normale et son esprit reflète entièrement son âge. Ma propre conclusion est qu'il pourrait s'agir d'un O.V.N.I. mais je ne possède pas suffisamment de connaissances en cette matière.

(Extrait de F.S.R. 20-5 de Mars 1975)

FAITES DES ADHÉSIONS
AUTOUR DE VOUS
PLUS NOUS SERONS
NOMBREUX, MIEUX
VOUS SEREZ INFORMÉS.

Nos livres sélectionnés

(Voir notre précédent numéro de Décembre 76)

Enquête sur l'OVNI "géant" D'ASSEVENT (près de Maubeuge) Nord

Observation alléguée du 26 Septembre 1975 vers 21 h 40

Rapport condensé de M. BIGORNE

Rapport condensé de M. BIGORNE

Cette affaire a, en son temps, défrayé la chronique. Voici la relation condensée de tout ce que nous avons appris sur ces événements, qui seront relatés dans un ordre chronologique, et décomposés en 3 parties :

1 - Avant le 26 Septembre. Dans le secteur concerné, des phénomènes étaient déjà observés, et cela seulement quelques mois auparavant.

2 - Le soir du 26 Septembre : les faits allégués.

3 - Après le 26 Septembre : les péripéties de l'enquête.

Douze témoins proches ou éloignés de l'évènement furent entendus. Afin de préserver leur tranquillité seules leurs initiales seront mentionnées. Aucune position définitive ne sera prise car dans le domaine des enquêtes ufologiques, il faut être très prudent, et comme le suggérait Aimé MICHEL, « Il faut tout admettre et ne rien croire . . . ».

PREMIERE PARTIE

A LA MI-JUILLET 1975 : AU NORD-EST DE MAUBEUGE

(Renseignements de M. PIERART).

Vers 22 h 45 deux automobilistes qui roulent vers l'aérodrome de la Salmagne, ont l'attention attirée par une forme lumineuse située à leur gauche et se

trouvant immobile à une hauteur estimée à 100 ou 200 mètres. Le conducteur stoppe la voiture afin de mieux voir cette chose en forme de cigare orange. C'était environné de sortes d'étincelles incessantes. Selon les témoins la taille devait avoisiner les 15 mètres. En s'éloignant les observateurs eurent l'impression que cela partait vers le sud soit vers Assevent. Arrivés à leur domicile justement sis à Assevent, le mari ferme les volets qui donnent vers le nord et aperçoit de nouveau l'objet lumineux orange, immobile, mais d'aspect légèrement différent. Il ressemble à une orange à laquelle on aurait enlevé la calotte supérieure. Il était plus haut, mais plus près de la maison, soit à quelques centaines de mètres. Le mari est sorti sur la route avec des jumelles 8 x 40. Il eût l'impression que cela se rapprochait, c'était plus gros qu'une maison. Il hésita puis braqua ses jumelles afin de mieux détailler l'intrus. Sur le dessus « coupé » de l'objet ce n'était pas plat, mais comme des vagues en dents de scie, le reste devenant comme dans un brouillard. Puis il vit le phénomène démarrer avec une accélération extraordinaire, partir dans le ciel sur une trajectoire rectiligne à quelques 80° et disparaître en quelques secondes. Cela diminua de taille au fur et à mesure de son éloignement, comme un objet normal, mais la rapidité et l'absence totale de bruit étaient des plus étranges.

Les voisins étaient absents. Les témoins furent très impressionnés. Ce sont des gens honorablement connus qui avaient entendu parler d'OVNI, comme tout le monde, sans plus. Cela se passe d'abord à l'ouest, puis au sud-ouest du terrain d'aviation de la Salmagne, à 1200 puis 2000 m environ de l'endroit de l'affaire du 26 Septembre. Aucun vol à ces heures là : le terrain est rarement utilisé de nuit. Cette affaire nous était connue avant celle du 26 Septembre et n'avait absolument pas été divulguée. Cela à la demande expresse des témoins.

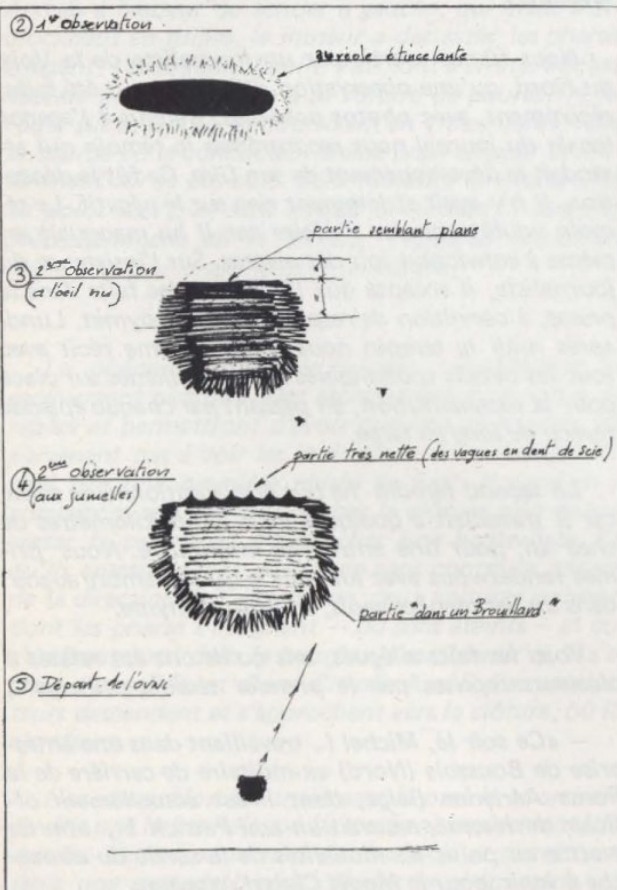
DEPUIS BOUSSOIS : OBSERVATION VERS LA SALMAGNE LE 9 SEPTEMBRE 1975

(Enquête M. Bigorne)

Ce soir là Mme P. avait reconduit à Bousois, sa tante. Il approchait 23 h 40 quand cette dernière signala le manège anormal d'un phénomène lumineux. C'était une boule rouge orangé qui tournait haut dans le ciel, parcourant un trajet circulaire très large et très vite. Cela était en direction du lieu-dit « Le Fagné », juste à droite de l'aérodrome de La Salmagne. Ce soir là aucun vol, l'aérodrome était désert.

La distance sphère/observateur n'était pas énorme, car la taille apparente de la chose au plus loin était d'un demi-centimètre, et au plus près d'un peu plus d'un centimètre. Chaque fois que son trajet l'amenait à l'est, elle lançait un long faisceau rouge et droit qui s'éteignait rapidement.

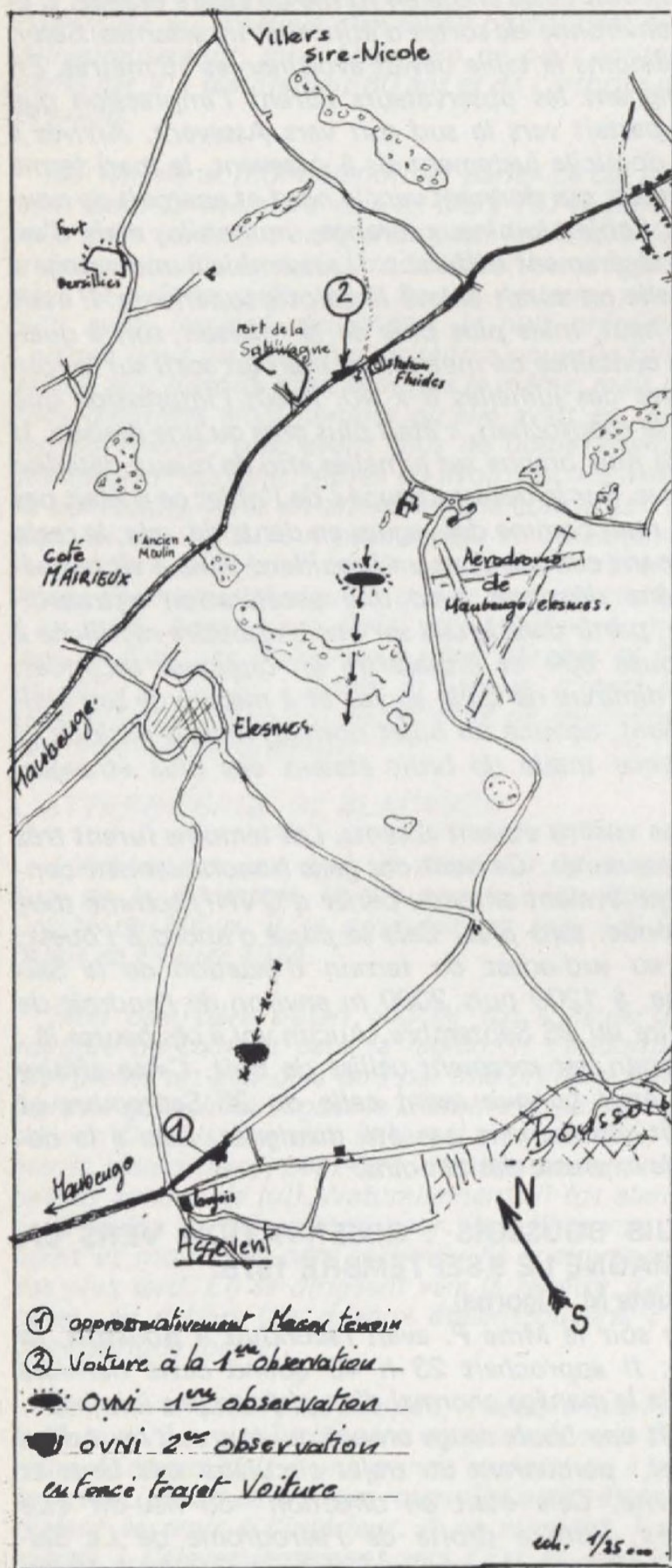
Madame P. réagit rapidement et prenant sa voiture, fonce à Maubeuge afin de requérir une personne de ses connaissances qui s'intéresse au problème, afin qu'elle vienne constater. Hélas cette personne est absente, et au retour le phénomène a disparu.



Cette affaire était connue et enquêtée depuis le 16 Septembre, soit dix jours avant l'OVNI «Géant». Elle n'avait pas été divulgué restant dans les dossiers locaux.

SECONDE PARTIE

LA SOIREE DU 26 SEPTEMBRE 1975



21 h 30 : AVESNES SUR HELPE

Madame Z domiciliée à Avesnes/Helpe remarqua le passage d'un objet lumineux, rond, de couleur orange, qui filait rapidement vers le nord. Situé à quelques kilomètres à l'est, il allait vers la frontière Belge laissant une légère traînée qui s'amenuisait vers l'arrière.

21 h 40 : MAUBEUGE (à 1 ou 2 minutes près)

Madame L. 28 ans réside au S.E. de Maubeuge

dans un appartement au 1er étage. Elle est assise sur un divan et regarde distraitement la TV, quand son attention est attirée par la luminosité d'un objet rond aux contours nets, sans traînée et de couleur orange clair. Cela suivait une trajectoire rectiligne et horizontale. Hauteur angulaire 20°. Dimension apparente de 4,5 cm à bout de bras à une distance non évaluée. Déplacement vers le nord. Cette personne, digne de foi, estime que la chose était au moins à un kilomètre d'elle. Cette observation fût connue juste avant la révélation initiale de l'affaire d'Assevent. Une imprécision reste quant à l'heure exacte, car on remarque que la lune devait se lever à 21 h 41 locales et que cette dame prétend l'avoir vue au moment de son observation ! (Renseignements M. PIERART)

21 h 40 : MAIRIEUX (à quelques minutes près)

Madame S. sort pour fermer ses volets et aperçoit à l'horizon, au-dessus des arbres, une vaste luminosité orange, anormale, immobile, nette, bombée, et manifestement issu du sol, ne se diffusant pas en altitude. Elle n'avait jamais vu cela et ne comprit pas d'où cela provenait. Elle nia qu cela pût avoir un rapport avec la lune même à son lever. Cela se situait en direction de la Salmagne. Quant aux effets visuels dus à la conjugaison du lever de la lune avec des nuages, elle prétend que cela peut rarement être observé multidirectionnellement.

Nota : ces affirmations n'engagent que Mme S. !!

21 h 40 : ASSEVENT, près de MAUBEUGE, L'EVENEMENT ...

Nous fûmes avertis par un journaliste de la Voix du Nord, qu'une observation d'OVNI aurait été faite, récemment, avec photos possibles. Rendus à l'agence locale du journal nous reconstrûmes le témoin qui attendait le développement de son film. Ce fût la déception, il n'y avait strictement rien sur le négatif. Le témoin voulût annuler l'affaire car il lui manquait ses pièces à conviction soit des photos. Sur l'insistance du journaliste, il accepta que l'on relate les faits dans la presse, à condition de respecter son anonymat. Lundi après midi le témoin nous refit le même récit avec tous les détails souhaitables et nous allâmes sur place pour la reconstitution, en passant par chaque épisode revécu de long en large.

Le second témoin ne pût être auditionné de suite, car il travaillait à quelques deux cents kilomètres de chez lui, pour une entreprise intérimaire. Nous prîmes rendez-vous avec lui pour le 30 septembre au soir, dans un bar maubeugeois, endroit anonyme.

Voici les faits allégués, tels qu'ils ont été relatés à plusieurs reprises par le premier témoin principal :

— «Ce soir là, Michel I.. travaillant dans une entreprise de Bousois (Nord) ex-militaire de carrière de la Force Aérienne Belge, dont il est actuellement officier de réserve, recevait un ami Patrick T., afin de mettre au point les modalités de la sortie du dimanche à venir, pour le Model Club d'Assevent.

L'épouse de Michel I. reconduit le visiteur sur le pas de la porte. Il est 21 h 40. Patrick remarque vers le nord-est une luminosité anormale et la montre à la dame qui appelle son mari. Avec les enfants du couple, ils voient que cela est net, avec une forme qui rappelle un cigare, légèrement bombé sur le dessus et arrondi aux extrémités. Il est assez loin, et vu la configuration locale, on n'en voit pas le dessous. Sa taille est immense. C'est orange, non brillant, mais suffisamment lumineux pour accrocher immédiatement le regard.

Michel I propose d'aller voir cela de plus près. Il prend à tout hasard son appareil photo, un ZENITE sur lequel il reste quelques photos à faire. Un de ses fils lui propose de prendre sa carabine, ce qu'il refuse en riant. Il pense à quelque chose qu'il pourra identifier, mais qui peut mériter quelques clichés. Il appelle son chien, animal très obéissant, mais il refuse de monter et se met à hurler.

Voilà les deux amis partis à l'aventure. Quittant la N 359, ils traversent une cité pour emprunter la D 136. Arrivés au croisement de deux routes vicinales, au lieu-dit «ferme de l'épinette», ils prennent à droite la rue Moronval et stoppent sur la droite du chemin. La chose est visible au nord, et Michel avance seul d'une dizaine de mètres dans le champ. Il est à 600 mètres de la chose qui a bien la forme d'un cigare orange vif et baignant dans une luminosité orangée. Il revient à sa voiture pour tenter de régler son appareil photo. Puis jugeant qu'il était encore trop loin pour tirer des photos valables, il remonte dans sa voiture, effectue une marche arrière, revient au croisement, et prend sur la droite vers l'aérodrome de la Salmagne. Arrivés à hauteur du sentier à gauche, qui mène à un blockhaus en ruines, le moteur a des ratés, les phares baissent, l'auto-radio faiblit. Puis tout s'arrête. Michel débraie pour permettre à sa voiture de poursuivre sa route sur sa lancée, et ils arrivent en «roue libre» dans la courbe où le conducteur freine pour stopper définitivement sur le bas-côté. Sans remettre la vitesse (3è) au point mort, et sans couper le contact, il descend précipitamment de la voiture, l'appareil photo en main. Son ami le suit jusqu'à la clôture.

Le phénomène semble bouger : oscillations et mouvement giratoire. Des arbres servent de points de repère et permettront d'avoir une idée de la taille. Ne parvenant pas à voir les indications de sa cellule, Michel tire une première photo au jugé. Il parvient à convaincre son ami d'enjamber la clôture afin de traverser la prairie et d'approcher une haute haie. Ce qu'ils entreprennent quand, en sens contraire, venant de la direction de l'aérodrome, deux voitures arrivent, dont les phares s'éteignent — ou sont éteints — et qui s'arrêtent aussi dans la courbe. Il semblerait qu'il s'agisse d'une R4L et d'une Citroën Ami 6. Les conducteurs descendent et s'approchent vers la clôture, où ils s'arrêtent.

Nos deux témoins traversent la prairie et arrivent devant une haute haie, où ils trouvent rapidement une trouée. Michel passe sous des barbelés et se retrouve dans une seconde prairie, devant le phénomène qui

est maintenant à quelques 300 mètres. Son ami ne veut absolument pas le suivre. Michel reprend une photo sans réglages adéquats.

C'est un disque bombé dessus et dessous, muni sur sa tranche de sortes de hublots dégageant une intense lueur orange et tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. L'ensemble oscille lentement tout en tournant face aux témoins. La luminosité émanant des hublots teintait l'objet en orange moins vif et se propageait aux alentours. Aucun bruit . . .

Puis ils virent émerger du dessus de l'objet, une chose qui se tortillait lentement ; de teinte orange, cela avait la forme d'un cône la pointe en bas et le dessus bombé. Alors que le disque gigantesque paraissait matériel, le cône semblait moins palpable. Il monte verticalement, lentement à une centaine de mètres d'altitude, puis part accomplir un circuit d'une durée de 10 mn vers la frontière belge. Il revient de l'autre côté à la verticale de l'objet, mais plus haut, à quelques 300 m. Il descendit lentement et verticalement au-dessus du disque qu'il réincorpora difficilement. Pendant le départ de ce cône, les témoins ne virent aucun trou ou orifice qui aurait dû montrer qu'il manquait un morceau du disque . . .

Environ une minute plus tard tout changea. Le disque stoppa son oscillation et sa rotation : on ne voyait plus les hublots. Il se mit en mouvement d'un bloc, lentement, majestueusement, mais avec une rapidité incroyable, il s'éleva en oblique dans le ciel, où il ne fût bientôt plus qu'un point lumineux. Il avait pris la direction de Jeumont au nord-est. Tout cela sans un bruit, sans un souffle. Mais sur place subsistait une importante fluorescence orangée qui était immobile, insensible à la moindre brise. Cela se dissipa graduellement dans les 10 mn qui suivirent. Notons que le reste de la pellicule avait été utilisé pendant les phases d'évolution du phénomène.

Les deux acolytes revinrent à leur voiture. Il semblait que d'autres véhicules étaient encore venus et étaient immobilisés aussi. Ils trouvèrent les phares et le tableau de bord allumés, la radio en marche. La vitesse était restée enclanchée en 3è, et le moteur était calé. Michel fît une marche arrière et revint chez lui avec son ami. Il était 22 h 05 et on apercevait encore la fluorescence orangée. Patrick reprit sa voiture et rentra chez lui.

UN AUTRE TEMOIN :

Un 3è témoin partiel et éloigné, fût spontanément entendu. Il relata qu'en rentrant de son travail à 22 h dès son arrivée près de son domicile, qui est près de chez Michel I., il vit une luminosité anormale, dense, de grande taille, assez basse sur l'horizon (telle que la décrivent les 1ers témoins). Elle était de couleur orange, bombée sur le dessus, immobile, bien nette et découpée . . . Il conclut hâtivement à un . . . lever du soleil ! (sic) et s'en désintéressa. Son épouse n'admit pas cette conclusion solaire ! Et il ressortit 5 minutes plus tard pour constater que cela était toujours présent, aussi net et immobile, mais de volume moindre. Ce sera tout pour l'observation éloignée de M.C. Ce

dernier affirme qu'il ne s'agit ni de la lune, ni de reflets ou illuminations dus à des hauts-fourneaux. Nous laissons à ce dernier l'entière responsabilité de ses affirmations ! Ce soir là le ciel était dégagé localement avec quelques cirrus à 7000 m. Ajoutons que 22 h et 22 h 05 sont les heures où le témoin Michel I. allégué une fluorescence orangée qui se dissipe progressivement.

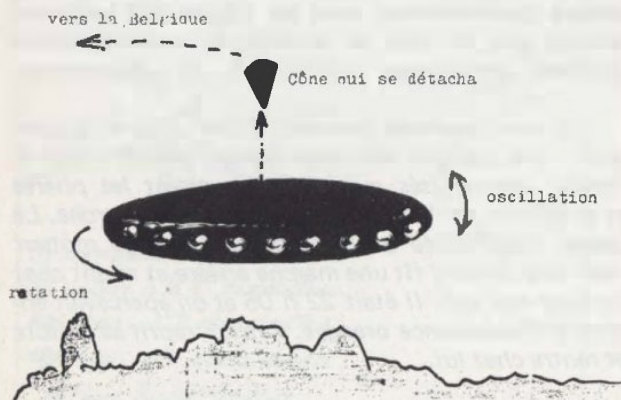
LES TAILLES ALLEGUEES :

Rendus à deux reprises et à dix jours d'intervalle sur les lieux avec Michel I. nous lui demandions à chaque reconstitution des repères représentant des tailles apparentes. Chaque fois nous eûmes les mêmes réponses : A) depuis le 1er point d'observation — domicile des témoins — de la luminosité orange, nous aboutissons à une taille réelle approximative de 200 m. Taille confirmée par les données de M. C témoin n° 3. B) Au premier stationnement près de la Ferme de l'Épinette nous obtenons une approximation de 210 m. C) Au plus près après l'arrêt forcé du véhicule, nous avons une taille réelle de 195 m environ.

Il faut convenir que nous restons dans l'ordre des 200 m. Dans l'hypothèse du canular les repères ont été pris et retenus scrupuleusement afin de venir s'insérer dans un scénario bien compliqué !

L'épaisseur serait aux environs de 15 ou 20 m, correspondant aussi, à quelques mètres près à la hauteur du cône qui se détacha.

L'altitude serait d'une trentaine de mètres, ce qui lui permettrait de voir en dessous dans le lointain, les illuminations d'une cité.



VUE GÉNÉRALE DU PHÉNOMÈNE ALLEGUÉ. TÉMOIGNAGE DE M. MICHEL I. (Assevent près de MAUBEUGE le 26.09.1975 de 21:40 à 22:05 env.)

TROISIÈME PARTIE

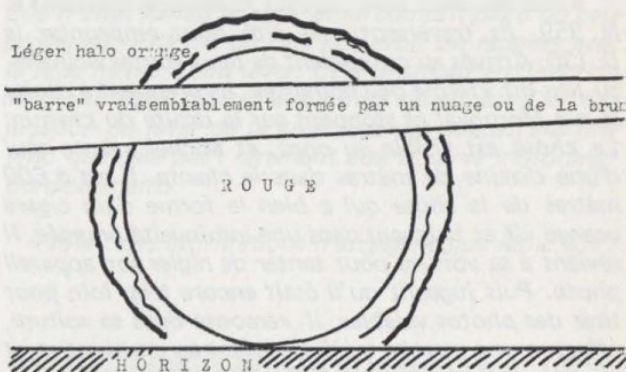
APRÈS LE 26 SEPTEMBRE 1975 : PÉRIPIÉTIES DE L'ENQUÊTE

UN AUTRE TÉMOIN PLUS ÉLOIGNÉ :

M. Pierre H. relatait : « 26 Septembre 1975 de 21 h 50 à 22 h 10 RN 49 Maubeuge-Cousolre. Circulation en voiture avec mon épouse dans le sens Cousolre vers Maubeuge. Un kilomètre environ avant le

village de Cerfontaine (Nord) et sur ma gauche, le ciel était d'un reflet rouge orange. Bas sur l'horizon, nous distinguons un grand cercle vertical rouge. Nous avons observé cela durant tout le trajet et sans y porter plus d'attention. Sachant que ce soir là, la lune se levait à 21 h 41 (HL PARIS) qu'elle en était à son 18^e jour, qu'elle était gibbeuse, c'est-à-dire supérieure au demi-cercle, et qu'elle se levait nettement au nord-est, on peut faire le rapprochement qui s'impose ; un croquis était joint et nous concluons que ces personnes virent le lever de la lune, de taille plus importante à l'horizon que dans le ciel.

Rappelons que cette observation (de la lune), si l'on s'en tient aux horaires donnés par les uns et les autres, se fit 10 mn après celle d'Assevent, où, au lieu de croître, la luminosité orange décrût progressivement. A Assevent, donc, il ne pouvait s'agir de l'observation directe de la lune, mais peut-être d'un effet associé . . .



CE QUE VIRENT M. & Mme Pierre H. DE 21:50 à 22:10 ENVIRON.

LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES :

Le 26 Septembre 1975, pour la région de Maubeuge : en soirée vent du nord 8 nœuds. Pression 993 mb. Visibilité 20 km. Nuages : cirrus à 7000 m.

AUDITION DE PATRICK T. SECOND TÉMOIN PRINCIPAL :

Il ne pût être entendu de suite. Il accepta de nous rencontrer dans un bar maubeugeois, où il nous relata les mêmes faits que Michel I., mais fût interrompu juste au moment où il terminait le récit du premier arrêt à la Ferme de l'Épinette. Pour des raisons que nous ne détaillerons pas, mais qui sont des pressions exercées à son encontre il refusa de nous revoir ultérieurement . . .

De son côté, la Gendarmerie réagit et mena l'enquête d'usage. Elle rencontra d'abord Michel I. à son domicile. Ce dernier donna de suite les coordonnées de Patrick T. . . afin que l'on recueille sa déposition qui confirmerait la véracité des faits qu'il avait allégués . . .

Chez Patrick T. la Gendarmerie eût une surprise . . . il leur relata qu'il était simplement parti en voiture

avec son acolyte, afin de voir de plus près les lueurs dans le ciel émises par les hauts-fourneaux de CHARLEROI (Belgique) à 40 km à vol d'oiseau !

Avec l'audition de M. C., témoin du lever du soleil (!) cela s'arrêta là pour la Gendarmerie, avec une visite sur les lieux.

Nous pûmes enfin rencontrer Patrick dans le même bar quelques 3 semaines plus tard. Il répéta sa théorie de chasse aux lueurs des hauts-fourneaux, et s'acharna à démolir point par point tout ce qu'avait avancé son ex-ami. Il conclut en rappelant qu'il ne fallait plus l'importuner avec cette histoire. Son acharnement et quelques mensonges flagrants rendaient son «contre-témoignage» aussi suspect !

Malgré cela nous pûmes le rencontrer une 3^è fois au début de 1976. L'affaire était tombée dans un certain oubli et le témoignage changea.

Il avait bien vu une masse lumineuse de la taille apparente indiquée dans le récit de son collègue, et décrite de la même manière. Ils étaient bien partis dans les conditions relatées. A la Ferme de l'Épinette il remarqua que le phénomène avait 30 cm de diamètre à bout de bras, son éloignement étant d'un kilomètre environ, à une cinquantaine de mètres d'altitude. Ils seraient restés là un quart d'heure, pendant lequel la chose aurait bougé, rétrécissant de taille comme par éloignement, puis regrossissant progressivement. Mais pour la suite, il refuse encore de témoigner, affirmant qu'ils seraient alors rentrés chez Michel I. directement.

Il expliqua ensuite pourquoi, il avait d'abord fait une déposition erronée, avouant qu'il savait pertinemment qu'il ne pouvait s'agir des lueurs des hauts-fourneaux de Charleroi (B). Mais cette solution avait été adoptée par beaucoup, et lui avait évité des désagréments prévisibles...

LA GENDARMERIE :

Alertée dès le dimanche 28 Septembre au matin, par nos soins, elle ne réagit que beaucoup plus tard, et les moyens d'information avaient déjà fait leurs ravages. Les dépositions des deux premiers témoins auditionnés étaient contradictoires, le troisième confirmant simplement une anomalie dans le ciel ce soir là... Le premier relata très brièvement les faits, fatigué de répéter inlassablement les mêmes aventures. Le second nia même au départ, sa participation à l'affaire puis relata avoir poursuivi les lueurs de Charleroi n'ayant pas pensé à empêcher son ami de gâcher de la pellicule : mensonge, complicité, ou désintéressement ? Le P.V. fût clos très rapidement car les autorités le réclamaient d'urgence. Il ne fût aucunement tenté de démêler le vrai du faux et on en resta là.

LES TEMOINS PRINCIPAUX :

Michel I a des connaissances approfondies dans son domaine technique, mais passait pour un incrédule vis

à vis du phénomène OVNI. Les appréciations sur son compte sont variées, allant des louanges amicales aux critiques acerbes. Faut-il ajouter foi à son récit partiellement contredit par celui de son ami, alors qu'il nous donna lui-même ses coordonnées pour avoir confirmation de l'évènement. Avons nous affaire au «farceur» forcé par le phénomène, ou à l'habile faussaire qui saisit l'occasion d'un phénomène dans le ciel pour crier à l'OVNI et l'enrober d'une aventure de son invention ? Son intelligence et son imagination ont-elles pu mettre au point des détails particuliers et compliqués qui cadrent avec ce que nous connaissons du phénomène ?

Patrick T. n'a jamais montré d'intérêt pour les OVNI. Renfermé et craintif, on lui alloue des appréciations variées, bien pour les uns, sévèrement critiqué par les autres. Ses parents le suivent de près tout en tenant commerce. En fait, sur l'un comme sur l'autre, nous avons de sérieux doutes : le premier peut en avoir dit trop... et le second... pas assez !

ENVIRONNEMENT. EFFETS ANNEXES

Des recherches sur le terrain, des reconstitutions sur place, n'amenèrent aucune découverte. Le soir du samedi 27 Septembre, après avoir quitté le premier témoin dans les bureaux de La Voix du Nord nous nous rendîmes sur les lieux, muni d'une boussole. Nous notâmes une déviation magnétique de près de 30° vers l'ouest, dans la première prairie. Ce n'est qu'en nous éloignant d'une centaine de mètres sur la route, que la boussole indiquait le nord magnétique. Lundi 29 en soirée, nous ne remarquâmes plus cela sur les lieux ! Mais cela n'a rien de probant car des anomalies magnétiques naturelles ou artificielles peuvent se produire sans pour cela faire intervenir le phénomène OVNI. Et nous ne connaissions évidemment pas la situation magnétique locale antérieure !

Aucun prélèvement ne fût effectué sur les lieux trop vastes des recherches.

Près du Terrain de la Salmagne se trouve une borne balise VOR ; aucune perturbation notée ce soir là. Nous apprîmes aussi — à tort ou à raison — que rien d'anormal ne fût remarqué par la BA de Cambrai.

Plusieurs habitants de la région d'Assevent-Jumont rapportèrent avoir remarqué des perturbations sur leurs écrans de TV ce soir-là, entre 21 h 30 et 22 h. Citons avec les réserves d'usage, M.B. réparateur TV chevronné qui prétend qu'en rentrant chez lui vers 21 h 30, il constata la présence sur l'écran de perturbations comparables aux perturbations magnétiques attribuées aux éruptions solaires. Le lendemain 27 septembre au matin, un pilote de l'aéro-club prétend avoir constaté lui aussi des perturbations sur son compas gyroscopique.

Mais il ne faut pas omettre de citer les perturbations atmosphériques des 26 et 27 Septembre puisqu'il y eut une tempête et des orages.

LES PHOTOGRAPHIES :

Les négatifs originaux ne montraient strictement

rien. Vraisemblablement des photos prises de nuit avec une pellicule peu sensible et de mauvais réglages, telle fût la conclusion d'un photographe qui tenta quelques tirages sur papier. L'appareil est un ZENITE objectif Helios 44/2 2/58 pellicule Kodak plus X pan 22 DIN 125 ASA, 20 poses. Au moment des faits, son propriétaire ne l'a que depuis un mois et ne sait pas encore le manier à fond.

Un homme téléphona à un journaliste qui avait relaté les faits dans son journal et lui confia des diapos, qu'il prétendait avoir prises du phénomène, prétendant s'être trouvé sur place ce soir là. Il garda l'anonymat en se servant d'une boîte aux lettres. Nous avons eu donc ces diapos Agfacolor qui sont sensées montrer l'éloignement en montée du phénomène. Il semble qu'il y ait quelque chose de réellement photographié, mais quoi ? Cela ne nous apprend rien ; bien des explications sont possibles pour réaliser ce cliché.

CONCLUSIONS A TIRER SUR CETTE AFFAIRE DEROUTANTE :

Pour rester objectifs jusqu'au bout, nous devons proposer plusieurs solutions, chaque témoin, restant jusqu'ici sur ses positions :

1 — Réalité totale des faits relatés par Michel I qui maintient sa version. Après négations le 2^{me} témoin est revenu partiellement sur les faits. Ce soir là d'autres ont vu des «boules» oranges allant vers le nord. Les automobilistes mis en cause ne se seraient pas fait connaître à cause du matraquage de l'information.

2 — Réalité partielle des faits rapportés : OVNI possible. Toutes les personnes entendues sont unanimes pour affirmer avoir observé une chose inhabituelle ce soir là. Le phénomène peut rester non identifié, mais n'est pas aussi spectaculaire que le raconte Michel I : pas d'arrêt des voitures, pas de hublots, pas de cône . . .

3 — Réalité partielle des faits rapportés : le phénomène est identifiable. Il a été vu quelque chose d'anormal. On peut proposer plusieurs solutions : effet optique à l'horizon, dû au lever de la lune, reflets de lueurs lunaires sur des nuages passant à l'horizon . . . Le témoin principal ayant brodé la suite de l'histoire. Mais il faut alors dissocier de cela le passage des «boules» oranges entre 21 h 30 et 21 h 40.

Nous n'avons pas voulu trancher parmi les solutions ci-dessus et pourtant l'une d'elle est la bonne !

Trop de bruit pour une affaire qualifiée d'énorme, et cela à cause de l'intervention massive des moyens d'information qui furent néfastes : les portes se ferment.

Nous avons sciemment omis nos opinions personnelles et notre sentiment sur cette affaire. Pour les recherches ufologiques, c'est jusqu'ici un coup pour rien, ce cas est inexploitable malgré l'enquête approfondie menée durant 6 mois.

MAUBEUGE le 26 Mars 1976

L'OPINION DE M. C. POHER DU C.N.E.S. à TOULOUSE

Après avoir pris connaissance du rapport détaillé concernant cette affaire, M. POHER demanda à l'enquêteur de lui indiquer en allant sur place avec chacun des témoins du 26 Septembre, dans quel azimut l'objet avait été vu.

A la suite de quoi il tira ses conclusions personnelles : La série de mesures des azimuts magnétiques est décisive. Le calcul donne les conditions suivantes.

1 — Lever astronomique de la lune à 21 h 58:45. Lever réel pour un observateur, moins de 21 h 58. Pour des conditions atmosphériques normales, il y a généralement 5 à 10 mn, d'avance, et ici nous avons près de 20 mn d'avance (21:40) ce qui suppose un «indice de réfraction de l'air particulièrement élevé», exceptionnel même. Ceci devait donner l'impression que la lune était exceptionnellement énorme, ce que les témoins disent en effet.

2 — Les choses se confirment avec le calcul de l'azimut magnétique de la lune à cette heure là. On trouve exactement 63°. Or les mesures faites sur place avec les témoins donnent des valeurs très proches. La moyenne arithmétique des 7 valeurs obtenues est de 66°. Seule une valeur (115°) s'écarte anormalement des autres qui restent dans une fourchette admissible des erreurs liées aux souvenirs (± 10 à 15°).

Cet écart montre — soit que Michel I. est un farceur — soit que ses souvenirs (sa position exacte dans le virage de la route au point 3) sont très imprécis — soit que son inconscient ait absolument voulu voir un objet proche alors qu'il était lointain (il croit à son histoire qui en réalité est différente).

3 — Le dessin du rapport détaillé est significatif du lever de la lune par conditions de réfraction exceptionnelles. La barre est constituée de cirrus à 7000 m (voir conditions météo).

4 — Les conditions météorologiques du moment et du lieu sont tout à fait favorables à une réfraction très importante.

Conclusion, après l'enquête détaillée et les mesures : il s'agit de la lune. M. POHER joint en annexe le calcul détaillé de la position de la lune à 21 h 40 locales, près de Maubeuge le 26.9.75.

DES ATERRISSAGES, DES OBSERVATIONS, DES TRACES AU SOL A WALLERS (Nord) DURANT L'ANNÉE 1974...

Enquête de M. NAGLIN

Mis au courant des faits, j'eus peine à y croire. Il était question d'observations régulières, aussi régulières pratiquement que le passage d'avions de ligne ! Et ce sur une période très longue, de plus d'un an. Les témoins ne manquaient pas non plus : au moins une dizaine. Tous sont formels, et l'on se rend compte qu'ils ont tous vu les mêmes choses, aux mêmes moments. Seule leur interprétation des observations diffère pour différents motifs, dont le motif religieux.

Nous avons insisté sur le témoin principal, mais vu sa position sociale et sa fonction officielle, il a réclamé l'anonymat le plus strict. Il a pris note scrupuleusement de toutes ses observations et a même tiré des photos couleurs des traces au sol, qu'il m'a montrées. Appelons le Monsieur X.

LES FAITS :

Cela se passe à WALLERS (Nord) Michelin 51 pli 17, à proximité de la D 40 reliant Wallers à St-Amand les Eaux, au lieudit « Le Cheneau ». Signalons encore que Monsieur X a tellement fait d'observations depuis, qu'il ne les note plus. Jugez plutôt pour l'année 1974 : 24 et 28 avril, 3,4,28,29 mai, 14,16,21,28 Juin, 13,14,16,27,28,31 Juillet, 1er,8 août. Des détails ont été retenus sur deux des plus importantes observations. Le premier rapport concerne les événements du 14 Juin 1974.

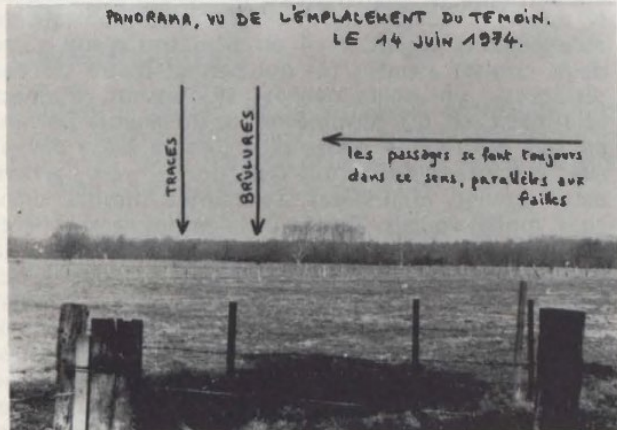
«Vers 22 h 15, d'une habitation sise rue Jean-Jaurès, est aperçu un objet évoluant à mi-hauteur de la cime des peupliers qui se trouvent à l'entrée du chemin d'une ferme, près du bois. Cela était sombre. De l'endroit d'où je le voyais, il mesurait environ 20 cm à bout de bras. Il portait un feu rouge clignotant et se dirigeait vers le fond du chemin (Drève à Jacques Bour). Il était à quelques 1000 mètres du témoin. Cinq minutes plus tard ce dernier était sur les lieux, mais l'objet n'était plus visible. M. X resta en observation sur un autre chemin non loin de là en surveillant les alentours. Le ciel était un peu nuageux, et il y avait un peu de vent. Sa persévérance fût récompensée, car à partir de 23 h et pendant la demi-heure qui suivit, à quatre reprises une lueur blanche blafarde sembla bouger derrière un bosquet à 500 m de l'endroit où il se trouvait. Au même moment, à haute altitude, un objet de couleur jaune passait d'ouest en est. Un autre, de même couleur passa du sud vers le nord à la même altitude et presque à la verticale du témoin. Ils avaient quelques millimètres de diamètre

apparent et subitement le second émit un feu vert clignotant pendant quelques secondes, puis disparût. De l'endroit, où il se trouvait, M. X ne vit rien d'autre, sans doute gêné par le bosquet qui se trouvait entre lui et la lueur. Mais sa belle-mère, avec d'autres témoins qui étaient sur la route près du club hippique, virent dans la prairie concernée, une boule énorme, orange, posée sur le sol, près du bosquet. Elle pouvait faire un bon mètre de diamètre et se trouvait à cent mètres d'eux. C'était si effrayant que les témoins prirent peur et certains s'enfuirent... Personne ne pût préciser comment disparût cette boule...

Le lendemain, sur les indications des autres témoins, et guidé par ce qu'il avait vu, Monsieur X se rendit sur place. Il trouva facilement des traces de brûlure sur le sol, couvrant à peu près 2 mètres carrés. Et cela, exactement où avait été vue la boule orange. L'herbe était brûlée et la terre noircie. Aucune odeur particulière, hormis celle du feu d'herbes. Cela fût photographié par M. X. A propos de cela, nous nous sommes rendu sur place le 20 mars 1976 afin de retrouver l'endroit. A l'emplacement de la trace, fût



Brûlures au sol après l'atterrissage du 14 Juin 1974)

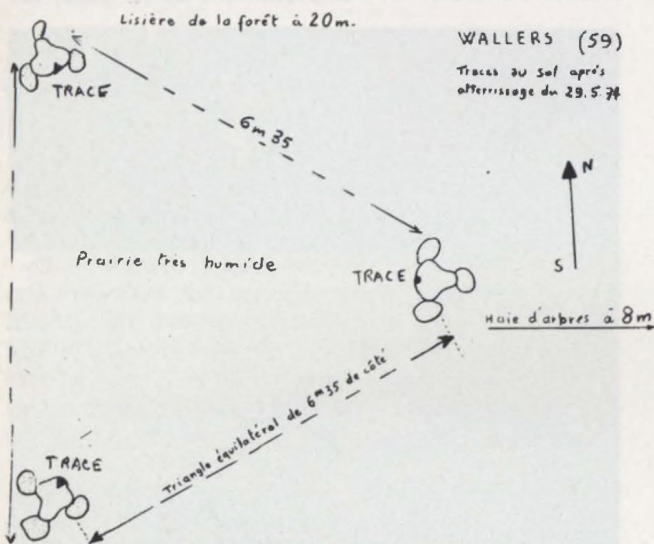


PANORAMA, vu DE L'EMPLACEMENT DU TÉMOIN.
LE 14 JUIN 1974.

retrouvée une herbe qui paraissait plus verte, de près on voit qu'elle est moins dense, mais un peu plus haute qu'ailleurs.

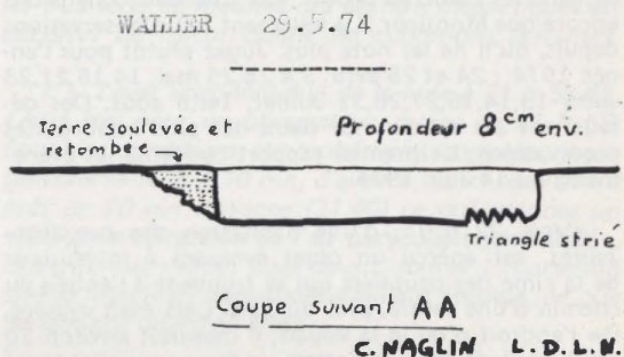
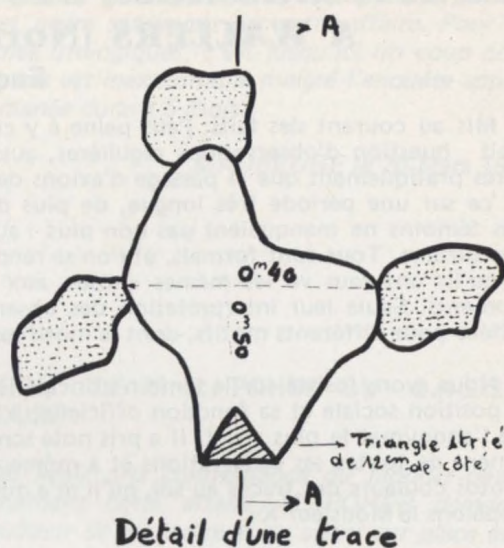
La seconde observation eut lieu le 28 mai 1974 (sans suivre un ordre chronologique). Ce soir là à 22 h 20 Monsieur X était avec son épouse dans un champ près de chez eux. Au-dessus d'une prairie qui borde la rue Blanqui, à proximité de la forêt, soit à mille mètres d'eux, ils aperçurent un gros feu rouge clignotant à allure régulière, il pouvait être à 300 m d'altitude, et devait avoir la taille apparente d'un ballon de foot-ball (?) à bout de bras. Quand cela stoppait, cela devenait jaune. Tantôt il était immobile, tantôt il se déplaçait lentement ; parfois il montait pour redescendre ensuite. Il pouvait être 22 h 25. L'objet accéléra l'allure et survola à basse altitude la forêt du Club Hippique, puis réaccéléra pour survoler la forêt de Wallers-Hellesmes.

Arrivé au-dessus du bois de l'Épineau, il descendit d'altitude jusqu'à frôler la cime des arbres, puis les témoins le perdirent de vue. La nuit était noire et étoilée, et l'objet n'émettait aucun son. Les témoins eurent l'impression que cette boule rouge était le feu de signalisation d'un objet très gros que la pénombre leur cachait. La suite prouvera qu'ils avaient raison.



La même nuit, à 0 h 20, alors qu'ils continuaient à observer le ciel ils aperçurent à l'emplacement où avait disparu le clignotant rouge, une petite lumière blanche qui allait et venait. Tantôt elle allait vers Hasnon, tantôt vers St-Amand-les-Eaux, avant de s'éteindre et de disparaître. A 0 h 25, à très basse altitude, au-dessus d'un bosquet à la lisière du bois de l'Épineau apparût une grosse boule de couleur jaune pâle et rouge vif. Diamètre estimé aux environs d'un mètre apparent. Elle descendait en diminuant de plus en plus sa vitesse pour disparaître derrière une haie. Après étude sur carte, ils pensent qu'elle était à 600 mètres d'eux. Cette nuit là M. et Mme X n'osèrent pas s'approcher du point d'atterrissage supposé. Avant de rentrer ils prirent des points de repère afin d'y aller dans la journée, ce qu'ils firent.

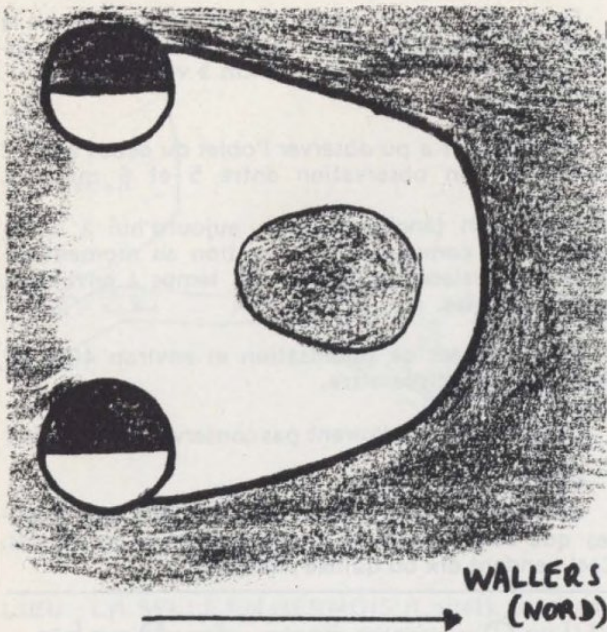
A l'endroit qu'ils avaient repéré, ils trouvèrent des traces bizarres dont ils firent le croquis (ci-joint). Au sol, il y avait trois empreintes rigoureusement identiques formant un triangle équilatéral parfait de 6,35 m de côté. Chaque empreinte mesurait 0,50 m sur 0,40 m avec un enfoncement de 8 centimètres dans le sol mou de la prairie. D'un côté de chaque empreinte un



petit triangle équilatéral de 12 centimètres de côté était strié. Les trois autres cotés portaient des marques «d'herbe soulevée», puis reposée, comme si au décollage, quelque chose avait soulevé une motte qui était ensuite retombée.

Rappelons que M. et Mme X, entr'autres, eurent l'occasion de faire de nombreuses observations, et nous ont relaté les plus intéressantes.

Un soir que la nuit était tombée, alors qu'ils étaient dans la cour devant leur domicile, Madame X appela soudain son mari afin qu'il constate ce qu'elle-même voyait. A 4 ou 5 mètres d'eux entre deux remises à outils (ce qui permet d'être sûr des distances), un objet ovoïde, fluorescent, d'aspect gélatineux de 60 centimètres de longueur, portant en son centre une masse plus sombre passa devant elle, à hauteur de yeux. Cela portait vers l'arrière deux boules lumineuses éclairantes, moitié blanches, moitié rouges. Tantôt c'étaient les demi-sphères rouges qui étaient allumées, tantôt les blanches, à la fréquence d'environ une variation par seconde. L'observation silencieuse dura quelques secondes et l'objet disparût caché derrière le mur de la maison, où il n'était pas possible d'aller le suivre. Habitué aux manifestations insolites du type OVNI et leur donnant une interprétation personnelle simpliste, M. X eut cette remarque : «Cette fois c'est complet ! Ils viennent nous photographeur (sic)».



Ce que virent M et Mme X : dimensions 50 cm. vitesse : au pas lent ; boules de 15 cm de Ø éclairantes, tantôt la moitié rouge, tantôt la blanche.

Centre sombre en forme d'œuf. Aspect gris bleu semblable à une masse gélatineuse. Passage à 4 ou 5 m des témoins à hauteur des yeux.

Un soir, à la nuit tombante, alors qu'il rentrait chez lui en cyclomoteur, M. X fût suivi pendant plusieurs kilomètres par une boule lumineuse blanche, de la taille apparente d'une orange à bout de bras, et qui devait se trouver à une vingtaine de mètres d'altitude, légèrement en arrière. Cette boule le quitta lorsqu'il s'arrêta chez lui. Le témoin ne se souvient plus de la météo de ce soir là, mais il ne pleuvait pas.

Un autre soir, vers 22 h, alors qu'il se promenait avec un ami, toujours à proximité du bois, où se sont déroulés les événements précédents, en levant les yeux, il aperçut une boule lumineuse blanche, à une altitude non évaluée. Il estima qu'elle pouvait avoir 50 centimètres de taille réelle, à une cinquantaine de mètres d'eux. Elle se déplaçait lentement et régulièrement Monsieur X et son ami se mirent à COURRIR vers l'endroit où ils avaient évalué qu'elle allait passer à leur aplomb. Leur surprise fût grande lorsqu'ils virent que l'objet accélérât, vraisemblablement « POUR FAIRE ECHOUER LE RENDEZ-VOUS », puis changer de direction avant de disparaître de la vue des témoins. Monsieur X est certain d'avoir été évité intentionnellement . . . A moins que le simple hasard, qui fait si bien les choses . . .

APPRECIATIONS :

En pointant scrupuleusement les zones d'observation sur la carte d'Etat-Major on retrouve un décor classique : orée d'un bois marécageux, un peu en retrait de l'agglomération. La carte géologique montre nettement à cet endroit un changement de nature du sous-sol : passage de sables verts de Grandglise à une zone alluvionnaire moderne. En regardant une carte des failles, on remarque que les points d'atterrissages sont sur la faille Bouroz, et les passages sont parallèles aux nombreuses failles qui figurent sur la moitié supérieure de la carte.

Jamais aucun trouble n'a été ressenti par ces témoins principaux M et Mme X. qui ont toujours joui d'une santé excellente. Jamais d'arrêts de moteurs, ni de montres dérégées, etc . . . bien que certains phénomènes aient été observés d'assez près. Ils n'ont pas peur, mais montrent une certaine prudence. Ils espèrent même pouvoir approcher le phénomène de très près et tenter une communication . . . Ils cherchent très sérieusement, comment y parvenir !

Les témoins sont des plus sérieux et crédibles (sans oublier les traces au sol) et l'affaire est considérée avec toute l'attention nécessaire.

A THORIGNY (Seine et Marne) - Le 26 Décembre 1975

(voir couverture)

Enquête de M. Patrice SERAY

ENQUETE EFFECTUÉE LE 3 Janvier 1976

TEMOINS : Mr Louis FARION et sa femme.

COMMENTAIRES :

C'est en possession de différents articles de journaux relatant une observation faite le 20 Décembre (ou le 18 selon d'autres articles) que je me suis présenté au Commissariat de Lagny (77).

Les policiers me furent d'une aide très précieuse. Je tiens ici, à ce qu'ils trouvent ma plus sincère gratitude.

Donc, grâce aux policiers j'ai eu connaissance d'un autre témoin dont aucun journaux ne relate l'observation. (J'ai d'ailleurs pu m'entretenir avec l'inspecteur de police ayant effectué ces enquêtes. Il affirme que les témoins lui ont paru sérieux).

Heure du lever du soleil le 26 Décembre 75 : 8:45.
Heure du coucher : 16:57.

Heure du lever de la Lune le 26 Décembre 75. 1:36
Heure du coucher : 12:42.

Le 25 Décembre 75 est le jour du dernier quartier.

Dès lors, nous pouvons éliminer la Lune comme explication possible du phénomène qui va suivre.

L'OBSERVATION

Il est 8 h 55 lorsque Mme Farion ouvre sa fenêtre pour secouer des chiffons. Soudain elle aperçoit à sa grande stupeur, un étrange objet qui vient de s'allumer d'un seul coup. L'objet faisait penser à un vaisseau, mais sans mât.

Pour mieux dire (voir croquis joint) il ressemblait à la coque d'un bateau, légèrement arrondi avec des

striures montant jusqu'à la moitié environ. Plat au-dessus, il avait une masse imposante. Il couvrait la moitié (?) du paysage . . .

L'objet était de couleur rouge-orangée mais incandescent. Très très lumineux diront les témoins.

Mme Farion raconte :

«Moi ça m'est apparu d'un coup. Comme ça et alors il a sautillé légèrement de droite à gauche et ça s'est stabilisé . . .»

L'objet donnait donc l'impression de frétiller avant de se stabiliser.

C'est à ce moment que le mari de Mme Farion vit l'objet. Il le décrira dans des termes rigoureusement identiques à ceux donnés par sa femme.

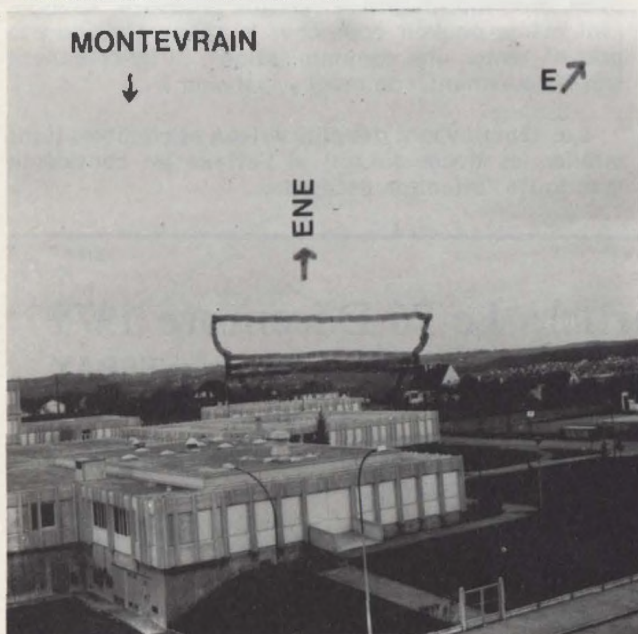
Puis tous deux assisterons au départ de l'objet.

La manière de la disparition de l'objet devra frapper les témoins.

Effectivement l'objet semblait disparaître par en-dessous. C'est-à-dire comme s'il montait mais en s'inclinant, laissant voir que le dessous.

Mr Louis Farion d'ailleurs me décrit ce phénomène : «C'est la partie inférieure qui disparut en premier . (voir la partie A sur le croquis).

Le phénomène disparut donc en ENE, puisque les témoins m'ont affirmé que le soleil se trouvait plus vers le droite du phénomène.



Le plus difficile fut l'évaluation de l'objet.

D'après les témoins l'objet avait la grosseur (après discussion) d'un toit de pavillon. Facile même devait rajouter Mr Farion.

Il tenait la moitié du bosquet d'arbres jusqu'au (voir photo couverture) creux d'herbe.

Quant à la hauteur par rapport au sol, il se situait la base A en dessous du bois. La base B cachait le toit du pavillon.

Donc, de toute évidence, l'objet se situait entre la maison et le bosquet d'arbres. Il stationnait donc au-dessus de Montevrain. (4 à 5 km à vol d'oiseau . . . ou d'Ovni).

Mme Farion a pu observer l'objet du début à la fin et estime son observation entre 5 et 6 minutes.

Mr Farion (ancien policier, aujourd'hui à la retraite) lui a commencé l'observation au moment où l'objet était stable. Il estime son temps à environ 5 bonnes minutes.

Cinq minutes de stabilisation et environ 40 à 50 secondes pour disparaître.

Les FARION ne désirent pas conserver l'anonymat.

NOTA :

Le ciel sera couvert de lueurs rougeâtres plus intenses que celles produites par le soleil sur les nuages. Ceci pendant dix ou quinze minutes.

Un Goniomètre de Poche

(réalisé par M. Monnerie,
responsable de Résufo)

Il s'agit d'un petit appareil qui est en fait une petite carte en bristol plastifiée.

Au recto figure le mode d'utilisation avec explications très complètes ; au verso, toutes les indications sont fournies sous forme d'un tableau, permettant de connaître immédiatement soit les dimensions d'un objet, sachant sa distance, soit sa distance, connaissant les dimensions ; ceci, après utilisation à bout de bras de l'échelle millimétrique qui figure sur le bord supérieur de la carte. C'est un outil indispensable pour l'enquêteur et l'observateur.

En vente au siège de LDLN : 2,50 F franco : règlement en timbres accepté.

LE COMPAREUR

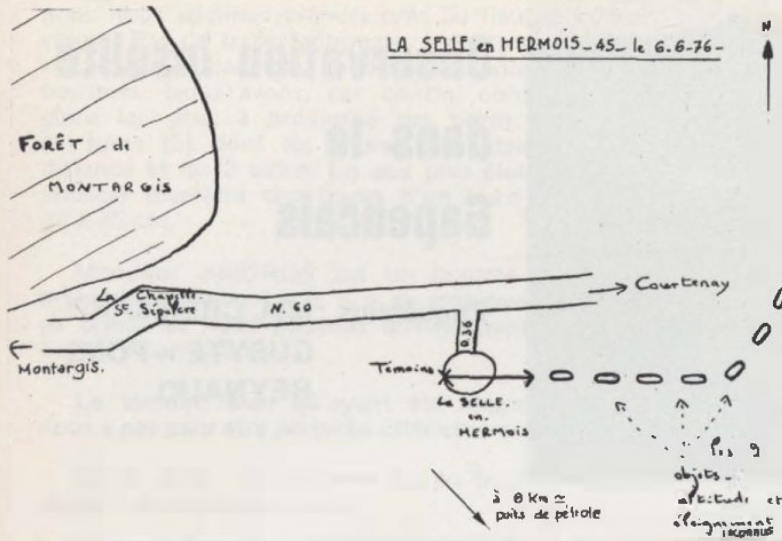
Par son utilisation, il complète le goniomètre de poche décrit ci-dessus. Bien des témoins ont de la difficulté à évaluer le diamètre apparent des objets observés et commettent des erreurs parfois énormes. Cette petite carte permet d'y remédier dans une certaine mesure. Coût : 2 francs.

En vente au siège de LDLN, règlement en timbres accepté. gonio plus compareur : 3,50 F, s'ils sont commandés ensemble.

Suite de la p. 23

au N (carte 61, pli 12), une autre GIROLLES à l'O (idem), une troisième COURTENAY (plis 13-14), et enfin une quatrième CHATEAURENARD (carte 65, pli 3). A l'intérieur de ce quadrilatère, il existerait des lignes, ou couloirs, de manifestations permanents.

3) Il semble bien également que le nombre d'observations faites dans les environs, en particulier dans la proche forêt de Montargis-Paucourt, augmente de nouveau, après une période de calme relatif. L'observation de La Selle-en-Hermois n'est pas isolée ; une semaine plus tard, le samedi 12 juin, une double observation d'un objet lumineux erratique avait lieu en forêt, non loin de Ferrières.



LA SELLE EN HERMOIS (Loiret)

par Jean-Jacques et Catherine JAILLAT
le 23/6/76

LIEU : LA SELLE-EN-HERMOIS (Loiret), du domicile des témoins — (carte Michelin 61, pli 13).

DATE : Dimanche 6 Juin 1976, vers 15 h 40

TEMOINS : M et Mme Jean GAUTHIER-PARDE, la soixantaine, armurier expert près la Cour d'Appel d'Orléans (Loiret).

METEO : Ciel parfaitement clair. Vent soufflant de l'E. Lune : PQ, le 5.

LES FAITS

UNE FORMATION DE 9 OVNIS EN PLEIN JOUR

Se trouvant à l'extérieur de son domicile, vers 15 h 40, Mme GAUTHIER-PARDE a soudain son attention attirée par une étrange formation d'objets dans le ciel, vers l'O. Elle le signale à son mari. Il s'agit de neuf objets allongés, d'apparence métallique claire, brillant et reflétant le soleil, qui se déplacent lentement et quasiment l'un derrière l'autre, sans traînée ni bruit perceptible. Ils se détachent nettement sur le bleu du ciel, et les témoins se rendent compte que ces objets accomplissent plusieurs cercles dans le ciel, «comme s'ils cherchaient quelque chose». Leur grosseur est, selon les témoins, semblable à celle d'un ballon de rugby vu à 50 m. Leur apparence est celle de cylindres bien arrondis aux deux extrémités. Ils accomplissent chacun, devant les témoins, deux cercles complets, puis s'éloignent vers l'E, en direction de la petite ville de Courtenay, et contre le vent. La durée globale de l'observation est de 3 mn environ. Les deux circuits circulaires ont été accomplis en 1 mn environ.

COMMENTAIRES PERSONNELS :

1) Selon les témoins, qui sont tout à fait dignes de confiance et ne peuvent avoir inventé cette observation, il ne peut absolument pas s'agir d'objets connus. M. Gautier-Pardé, qui pratique l'aviation civile, exclut d'emblée la possibilité d'un passage d'avions, et l'absence d'ailes était manifeste sur ces objets qui se détachaient très visiblement sur le firmament. Une formation de neuf ballons-sondes avançant contre le vent peut également être exclue. «Ce n'était pas non plus un groupe d'oiseaux...», nous déclare ironiquement Mme Gautier-Pardé : l'aspect matériel et métallique était évident.

Tels sont les détails qui peuvent être donnés de cette affaire : «en dire plus serait de l'affabulation», dit Mme Gautier-Pardé, «nous n'avons rien vu de plus».

Altitude, éloignement et dimensions exactes sont, en l'absence de tout point de repère, impossibles à déterminer.

Aucun effet physique ou psychologique particulier à signaler chez les témoins, qui demeurent très «réalistes» face à ce qu'ils ont vu, et refusent d'avancer la moindre hypothèse face à sa nature.

Malgré l'appel lancé par voie de presse par les deux témoins, aucune autre personne ayant pu assister au passage de ces mystérieux objets ne s'est, jusqu'à présent, manifestée. Il est curieux de constater qu'une fois encore, un phénomène qui, de par son caractère général et sa situation temporelle (un dimanche d'été, au beau milieu de l'après-midi) aurait dû être remarqué par de nombreux témoins, n'est rapporté que par deux personnes. Crainte du ridicule, indifférence... ? ou bien (et ce n'est là qu'une question...) manifestation pour quelques témoins seulement ? La N. 60, qui relie Montargis à Courtenay, et dont la Selle-en-Hermois est toute proche, est, cependant, très fréquentée par les automobilistes.

2) Les lieux :

La trajectoire du phénomène, O-E, est celle de la forêt de Montargis-Paucourt, où de très nombreuses observations ont eu lieu, à Courtenay (21 km au SO de Sens).

A 8 km à vol d'oiseau environ de la Selle-en-Hermois, quelques puits de pétrole, vers les Grands-Bois, Les Raignaults, etc... (carte Michelin 65, pli 3).

A 3,5 km à l'O, La Chapelle-Saint-Sépulcre, limite SE de la forêt, et direction dans laquelle sont signalés maints objets.

Il est, d'ailleurs, à se demander, — et nous entame-rons, dès que possible, ce travail de synthèse à partir de tous les dossiers connus d'observations de la région — s'il ne serait pas possible d'enfermer une très grande majorité de cas d'observations dans un quadrilatère irrégulier dont une pointe serait FERRIERES

Suite bas de la p. 22



Observation insolite dans le Gapençais

Enquêteurs : MM. CREISSARD
GUEYTE — PONS
REYNAUD

LE LIEU : Lac des Jaussands commune de Gap Romette.

LA DATE : 9 Décembre 1975

L'HEURE : Entre 7 h 45 et 8 h 10

LE TEMOIN : Monsieur Emile AMOROS (La quarantaine)

Profession : Plâtrier

domicile : Quartier du Rochasson à GAP

METEO : Ciel très dégagé — temps frais — pas de vent

LES FAITS : Le témoin se rendait, pour son travail, au Centre Commercial de SAINT LEGER LES MELEZES par la route du Col de Manse (RN 554). Au niveau du lac des Jaussands, qui se trouve en contrebas du Col de Manse, l'attention de Monsieur AMOROS a été attirée par une masse lumineuse de couleur rouge orangé vif, sans être éblouissante, avec des reflets dorés. Le témoin a pensé une fraction de seconde au soleil, mais, étant donné l'heure et le lieu, il se rendit compte que cela était impossible. Les montagnes environnantes sont enneigées, mais il n'y a pas de neige aux environs proches du lac.

Le témoin dira que le phénomène était de la même couleur que le soleil à son lever (tirant davantage sur le jaune) mais n'éclairant pas les alentours.

Monsieur AMOROS aurait préféré ne pas être seul pour observer ce phénomène. Voyant passer une voiture, il se précipite pour essayer de l'arrêter en criant : « Regardez, une soucoupe » mais « le gros lourdeau » (expression du témoin) continue sa route. Par la suite, une quinzaine de voiture passeront sans s'arrêter.

De 7h 45 à 8 h, l'engin observé reste immobile à la verticale du lac (voir croquis). A ce moment là, à son avis, l'engin est éloigné de deux cents mètres de son lieu d'observation et à cent cinquante mètres de haut au-dessus du lac. Au cours de l'enquête, nous avons constaté que son appréciation des distances était fautive (éloignement environ 300 mètres et hauteur une cinquantaine de mètres).

L'engin se présente, selon le témoin, sous une forme intermédiaire entre l'ellipsoïde et l'ovoïde, sa couleur est homogène et non éblouissante ; il nous dira que sa luminosité est « formidable ». Il nous décrit très précisément les évolutions de l'objet ; il les a chronométrées :

— A 8 h : en quatre ou cinq secondes le grand axe de l'objet s'incline, vu de haut, de 45° par rapport à l'horizontale, l'engin tourne simultanément autour de son petit axe.

— Arrêt pendant deux secondes environ.

Après ce double mouvement, le témoin aperçoit, au dessous de « l'avant », un hexagone couleur gris plomb terne (comparé à des structures métalliques) détail fugitif.

— dégageant pendant 2 à 3 secondes d'une fumée « blanc floconneux » rapidement dissipée.

— dans des dix minutes qui suivent, l'engin traverse le lac très lentement (largeur du lac : 200 m à cet endroit).

— 8 h 10 : le lac traversé, l'engin a une brusque accélération (sans changement de couleurs), suit une trajectoire montante dirigée vers le nord et disparaît en quelques secondes au-dessus des montagnes du Champsaur à l'Est du Pic de Chaillol.

— Pendant toute l'observation, aucun bruit n'a été entendu par le témoin.

— **REACTIONS DU TEMOIN** : C'est durant la traversée du lac par l'engin que le témoin dira « rien de comparable avec l'avion courrier qui passe à cette heure » et « là haut ils ont une méchante technique ». Monsieur AMOROS doit aimer lire des livres de science fiction.

Il est gêné par le fait d'avoir fait l'observation seul, « ce qui me gêne, c'est le doute d'autrui » dira-t-il.

Le témoin dira encore « Concorde ce n'est pas comparable, c'est de la rigolade ». Il a eu l'impression de pouvoir observer l'engin sans pour autant que ce dernier s'offre en spectacle. Il s'explique : « l'engin devait faire son travail » ; (subjectif) sur la traversée du lac « c'est formidable, juste un peu d'appréhension lorsque l'engin avançait au pas ». Le témoin aurait voulu voir l'objet s'approcher de lui, car, dit-il « dans un cas pareil on voudrait aller jusqu'au bout ». Le témoin ne parlera que peu de son observation et s'adressera à nous par des intermédiaires avant que nous puissions recueillir son témoignage.

— **OBSERVATIONS DES ENQUETEURS** — Nous sommes allés au lac des Jaussands une quinzaine de jours après l'observation avec Monsieur AMOROS ;

●●●

nous nous sommes avancés près du lieu de l'observation. Pas de traces anormales aux alentours et sur les berges du lac, pas de déviation anormale de la boussole. Nous avons, par contre, constaté sur la glace lac gelé, à proximité des bords, des traces curieuses (5) dont les 3 premières étaient à égale distance et les 2 autres un peu plus éloignées. (voir photos) diamètre des traces d'un bord à l'autre : 25 à 35 cm.

Monsieur AMOROS est un homme travailleur, honorablement connu ; il a su employer un langage précis et nous pouvons difficilement mettre sa bonne foi en doute.

Le témoin, bien qu'ayant été impressionné, ne nous a pas paru être perturbé ultérieurement.

Par la suite, nous n'avons pas pu trouver d'autres témoins à cette observation.

OBSERVATIONS DES ENQUETEURS

Les traces apparemment étaient bizarres, nous avons cru bon de les photographier, sans pour cela affirmer qu'il y ait un rapport avec l'objet vu par M. Amoros. Le photographe nous a demandé ce que ça pouvait bien représenter car il a été un peu choqué de la manière dont cela a impressionné le négatif.

Pas d'autres observations

N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR

**TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAIS-
SANCE. MERCI !**

Note sur le Détecteur K13 de M. Klein

J'ai réalisé un système identique présenté lors du congrès de Lyon avec le magnétomètre dont la photo figure dans le livre LDLN.

1) Le montage actuel de Mr Klein est périmé en ce sens qu'avec les circuits intégrés actuel de faible prix, on obtient des résultats bien meilleurs pour un encombrement dix fois plus petit.

2) L'oscillateur à réseau déphaseur est une erreur car il oblige à coupler mécaniquement trois potentiomètres.

3) Je conteste la sensibilité de 10 Gauss car à cette sensibilité il est impossible de régler l'appareil en ville ou le bruit de fond normal varie entre 100 et 1000 Gauss (100 gamma) — D'autre part la passante de 400 HZ est une hérésie du 50 HZ du secteur que Mr Klein n'a sans doute pas éliminé.

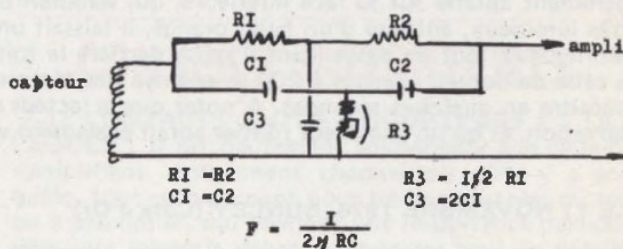
Il faut utiliser pour éliminer le 50 HZ un filtre en double T suivi en général d'un autre double T éliminant le 100HZ résiduel.

Ampli. Oscillateur, Trigger peuvent être réalisés avec des C.I. LM 741 LM 747 (double 741) plus facilement.

J.L. Mantoux

GTR

On peut vous envoyer des schémas de base à circuits intégrés.



nouvelles récentes (Presse) condensé de I. TAHON

LE 9 OCTOBRE 1976 BRUNSTATT (Haut Rhin)

Vers 20 h, plusieurs habitants de Brunstatt ont vu un OVNI en forme de croix se déplaçant lentement vers l'Allemagne, un engin de même sorte aurait été vu le 8 au soir au même endroit.

(«L'Alsace» du 10.10.76)

MI-OCTOBRE 1976. POISAT (Isère)

Une institutrice a observé à plusieurs reprises depuis la mi-October, un OVNI au-dessus du Vercors toujours entre 17 h 50 et 18 h 20.

(Nelle République du 10.11.76)

LE 19 OCTOBRE 1976. LA CHAPELLE NEUVE (Morbihan)

A 23 h 30, M et Mme Lorgeoux et leurs enfants, en rentrant de la Chapelle Neuve ont vu un objet lumineux au-dessus de la station d'équarissage. L'objet, de la taille d'une voiture, ressemblait à une ellipse avec 2 phares à chaque extrémité, balayant la route. Les témoins ont averti la gendarmerie.

(«Ouest France Morbihan» du 22.10.76)

LE 24 OCTOBRE 1976. ST OMER (Pas de Calais)

Vers 19 h 2 témoins, de 2 lieux différents, ont vu au-dessus de la forêt de Clairmarais, près de St Omer, une boule lumineuse rouge orange se déplaçant lentement. L'objet visible durant 1 minute disparut soudainement.

(«Nord Eclair» du 28.10.76)

LE 24 OCTOBRE 1976. CHEMERY LES DEUX (Moselle)

Vers 22 h 30, M. Lucarelli circulant sur la route de Hestroff à Hobling, vit un objet d'une lumière multicolore. L'engin à 100 m du sol semblait suivre le témoin, qui, arrivé à son garage constata que le phénomène immobilisé était toujours à la même hauteur. Faisant un bruit assez fort l'objet (d'environ 15 m de long) avait une forme allongée lumineuse ; après 2 à 3 mn il repartit vers l'Est.

(«Républicain Lorrain» du 27-10-76)

LE 25 OCTOBRE 1976. CHEMERY LES DEUX (Moselle)

Vers 20 h Mme Biver, regardait la télévision quand après avoir entendu un bruit sec contre ses volets, elle vit «une boule jaune foncé de la grosseur d'une lampe de poche». Cinq minutes après le même phénomène se reproduisit, mais d'un volume plus important. Ses 2 fils furent également témoins.

(«Républicain Lorrain» du 27-10-76)

LE 28 OCTOBRE 1976. LE CANNET (Alpes Maritimes)

En fin d'après midi, 4 personnes ont vu un objet lumineux en forme de triangle entre les îles de Lérins et l'Estérel; immobile pendant 20 à 30 secondes, l'engin partit soudainement à une vitesse prodigieuse pour devenir un petit point à l'horizon, puis revint sur le col St Antoine avant de disparaître de la vue des témoins. L'engin semblait émettre un faisceau d'un blanc éblouissant terminé par des lueurs rougeâtres.

(L'Aisace du 31-10-76)

LE 31 OCTOBRE 1976. ST MARCELLIN (Isère)

Dimanche vers minuit, M. Paire observa une forte lueur blanche, filant à vive allure vers le N.S. L'objet volait à 3000 m environ à la verticale du coteau de St Marcellin, et à 1500 m environ du témoin. A noter que M. Paire est un ancien pilote, donc familiarisé avec les différents avions.

(«Dauphiné Libéré» du 5-11-76)

LE 1er NOVEMBRE 1976. CERET (Pyrénées Orientales)

Vers 1 h 45 du matin, M. J.P. Lacombe vit une boule de feu blanche dans le ciel entre les Hauts de Céret et le pic de Fontfrède. Le phénomène dura 3 à 4 minutes et fut également observé par un chauffeur routier.

(«L'Indépendant» du 3-11-76)

LE 5 NOVEMBRE 1976. RIVES (Isère)

A 20 h 08 M. Maurin et sa fille purent observer un objet en forme de soucoupe très lumineuse, se déplaçant à très vive allure. Le phénomène disparut rapidement derrière la chaîne de montagne au niveau de Montaud.

(«Dauphiné Libéré» du 7-11-76)

«Progrès» du 7-11-76

LE 5 NOVEMBRE 1976. LA RIVIERE DE CORPS (Aube)

Vers 1 h du matin, 4 personnes rentrant de Troyes en voiture ont vu un objet à basse altitude de forme ovale, légèrement aplatie sur sa face inférieure, qui semblait descendre. L'objet était de couleur blanc jaune métallique, très lumineux, entouré d'un halo orangé, il laissait une traînée orangée sur son passage. L'objet se dirigeait vers Montgueux tout en descendant il passa derrière le toit d'une maison, dont la longueur de celui-ci était inférieure à celle de l'objet. L'engin à 200 m environ des témoins bascula soudain et fila à la verticale dans le ciel pour disparaître en quelques secondes. A noter que le lecteur de cassette dans la voiture s'était mis à grésiller durant l'observation, et qu'un chauffeur routier aurait également vu le phénomène.

(«Est Eclair» du 6-11-76)

LE 11 NOVEMBRE 1976. BUNCEY (Côte d'Or)

Vers 18 h Mme Japiot vit un objet lumineux s'approcher de sa maison et presque atterrir. L'engin plus gros qu'une voiture se balançait légèrement et émettait différentes couleurs. Le témoin prit alors sa voiture pour prévenir d'autres personnes mais en allumant ses phares l'engin disparut. D'autres témoins auraient vu 3 autres engins en direction du S.O., ainsi que des gendarmes de Chatillon sur Seine. Ainsi près de Pommard une grosse sphère accompagnée de 4 boules s'est promenée au ras des ceps de vigne.

(«Les Dépêches» du 13-11-76)

LE 9 et 11 NOVEMBRE 1976. CAUX ET SAUZENS (Aude)

Plusieurs personnes ont été témoins à la même heure (17 h 50) d'apparitions lumineuses dans le ciel. Tout d'abord une boule rouge avec des feux clignotants, puis le 11 Novembre une sorte de fusée éclairant la maison de l'un des témoins Mme Casaban.

(«Midi Libre» du 17-11-76)

MI NOVEMBRE 1976. COMMERCY (Meuse)

Plusieurs témoins, dont M. Pornot, ont vu 2 points lumineux suivis d'une longue traînée montant très rapidement, puis se promenant pendant plus d'une heure par delà les nuages.

(«Républicain Lorrain» du 21-11-76)

Les recherches entreprises pour retrouver le minéralier disparu dans le «Triangle des Bermudes» avec 37 hommes à bord, n'ont permis de découvrir qu'une tâche d'huile et un canot de sauvetage vide au nom du bateau.

Le minéralier se rendait du Brésil à Philadelphie avec une cargaison de minerai de fer. Mercredi 6 Octobre il faisait savoir par radio qu'il se trouvait dans la tempête à l'Ouest des Bermudes. Mais aucun S.O.S n'a été enregistré. Un bateau de plus qui disparaît dans ce fameux «triangle de la mort», en emportant son mystère. Les Ovni sont-ils à rapprocher de ce phénomène ?

(«LA VOIX DU NORD» du 14-11-76)

N.B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : **LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON**

COURRIER (Suite de la page 9)

La «science officielle» ne s'est jamais montrée à la hauteur de sa tâche en ce qui concerne notre problème. Elle a déçu bon nombre d'entre nous, il est dérouter maintenant de recevoir des leçons en son nom.

Rappelons donc quelques notions. L'esprit scientifique requiert des qualités intellectuelles qui sont :

- a) l'amour de la vérité — b) la curiosité — c) l'esprit critique — d) l'esprit de soumission aux faits — e) la culture générale — f) l'imagination — g) la croyance aux principes fondamentaux — h) la disponibilité et des qualités morales qui sont :
- i) le désintéressement — j) la probité — k) le courage — l) l'esprit d'équipe.

Si certains scientifiques ont oublié les principes (d) et (j), beaucoup d'entre nous ont cru pouvoir se passer des principes (e) et (g).

Il faut constater que l'esprit scientifique et l'exercice professionnel d'une fonction scientifique n'ont pas fait très bon ménage.

Les termes «amateurs» et «professionnels» engagent un potentiel de connaissance et non une méthode. A chacun de faire son examen de conscience !

Reconnaissons toutefois qu'un certain nombre de scientifiques se sont montrés honnêtes. Ceux-là sont nos amis et une bonne leçon de modestie de leur part ne fait de mal à personne.

Je n'en dirai pas autant de l'article sur «l'illusion nexialiste». Si la notion illusoire de nexialisme semble bien cernée, je ne vois pas très bien par quel processus on passe du nexialisme à l'ufologie.

Pour les auteurs : «l'examen de la figure 3 montre que c'est nous, les ufologues amateurs, qui sommes condamnés . . .» et cinq lignes plus loin, ces mêmes auteurs se contredisent en citant Pierre GUERIN.

La figure 3 ne prouve rien du tout.

L'ufologie n'y est pas représentée pour la bonne raison qu'elle n'y est pas situable, les limites de sa notion n'étant pas définies.

On pourrait, peut-être, actuellement associer les limites de l'ufologie aux limites de travail des groupements. Les scientifiques qui gravitent autour de ces groupements seraient à l'ufologie ce que les mathématiques sont aux sciences humaines : un idéal asymptotique.

Les sciences seraient un extraordinaire instrument d'intelligibilité et de puissance, mais elles ne s'identifieraient pas, pour autant, à la totalité de l'ufologie.

Les mots ufologues amateurs et professionnels seraient alors vides de sens.

Et puis, pour finir sur une note optimiste, rappelons que nous luttons pour une même cause et appliquons le principe (1) qualité morale de l'esprit scientifique.

Michel BOURRON
Délégué Régional
Technicien en pyrotechnie
Département Balistique

A PROPOS DE NOUVELLES RECHERCHES :

Notre ami Tougeron semblait un peu inquiet dans un récent LDLN, du développement des recherches «psychiques» sur le phénomène OVNI. Je tiens à le rassurer ainsi que tous nos amis du GTR ; ces nouvelles recherches n'excluent nullement celles concernant les aspects physiques mesurables du phénomène. Bien au contraire, elles viennent les compléter et conduisent à des modèles «psycho-physiques» de nature à élargir considérablement notre compréhension du phénomène ; il semble bien en effet que seule une approche pluridisciplinaire permette de faire avancer la recherche ufologique.

Je souhaite ardemment que les liens qui unissent les différentes activités de LDLN se ressèrent à cet effet.

Pierre VIEROUDY

PRECISIONS

Nous tenons à rappeler que les articles de Michel LEVY parus dans LDLN 155 et 159, sous les titres «OVNI dans le Maconnais» et «Le géant lumineux de Domène (Isère) ont été rédigés en collaboration de Bertrand MEHEUST pour l'enquête, et d'Henry-Jean BESSET pour la rédaction et la présentation des données.

CONSEILS IMPORTANTS

1) CONTACTS ENTRE ENQUETEURS ET DELEGUES : Il est hautement souhaitable que ceux-ci s'amplifient, notamment chaque fois qu'il y a enquête, tout spécialement pour les cas observés au sol ou à proximité, qui revêtent une importance particulière (ces rapports devant comporter tous les détails importants).

2) ECHANTILLONNAGE DE SOL POUR ANALYSES MINERALOGIQUES : un article très clair et détaillé, donnant toutes les indications nécessaires a été publié dans LDLN n° 145, de Mai 1975, pages 24 et 25. Tous les enquêteurs sont invités à s'y reporter, le cas échéant. Pour ceux qui ne disposent pas de ce numéro 145, nous pouvons le faire parvenir (4 frs), ou remettre une photocopie de l'article en question (2,40 Frs).

3) TEST DE GERMINATION : il semble que ce test est trop rarement pratiqué, malgré l'intérêt qu'il peut présenter après un atterrissage. Prière de se reporter à LDLN n° 134 d'Avril 1974, page 9. Ce numéro est encore disponible (3,50 Frs). Le passage de l'article relatif à ce test peut être photocopié par nos soins (1,60 Frs).

4) PHOTOGRAPHIES DE SITES EN RAPPORT AVEC DES OBSERVATIONS : nous recevons assez souvent de bonnes photos, qui pourraient même figurer sur la couverture de notre revue, malheureusement la plupart d'entre elles comportent des inscriptions au crayon bille ou à l'encre, dont l'esthétique empêche toute publication. Au lieu de situer les éléments des observations directement sur les photos, il est indispensable de les faire figurer uniquement sur un papier calque, relié à la photo par un scotch.

5) NOUVELLE FACON DE PROCEDER DANS L'ETABLISSEMENT DES RAPPORTS :

(suite page 28)

CONSEILS IMPORTANTS (suite de la page 27)

Nous remercions vivement tous ceux qui se sont déjà conformés à la Note détaillée, parue dans LDLN N° 158 d'Octobre 76, page 27, et dont nous rappelons ci-dessous le principal. Le cas échéant, prière de se reporter à notre N° 158.

Il devient maintenant absolument impérieux d'apporter certaines modifications dans l'établissement des divers rapports, sous peine de paralyser certains secteurs de LDLN.

1) Désormais, seuls les cas au sol ou observés à proximité, doivent faire l'objet de rapports très détaillés.

2) Tout le reste doit faire l'objet de condensés, et mis directement sur fiches adressées à Madame

GUEUDELLOT 133, rue Léo Bouyssou 40000 MONT-DE-MARSAN, qui s'occupe depuis des années du Service d'Archives de LDLN, et qui doit avoir une tâche facilitée, si nous nous en tenons aux directives ci-dessous :

a) **FORMAT DES FICHES** : 14,8 x 21 cm (une feuille 21 x 29,7 cm coupée en deux ; c'est le format le plus courant).

b) **QUALITE DU PAPIER** : pelure (très mince) autant que possible.

c) **N'ECRIRE QUE SUR LE RECTO, ET AUTANT QUE POSSIBLE A LA MACHINE A ECRIRE**

d) **NOMBRE D'EXEMPLAIRES** : Chaque cas doit être tapé en 6 exemplaires (le papier pelure se prête bien à cette frappe globale de 6 exemplaires).

LISTE DE NOS NUMEROS ENCORE DISPONIBLES

(Commandes à adresser au Siège de la Revue, comme pour les abonnements).

N° 122. Avec «Pages Sup» : 5 F. sans 3,50 F.

N° 124. Avec «Pages Sup» : 5 F. sans 3,50 F.

N° 126. Avec «Pages Sup» : 5 F. sans 3,50 F.

N° 128. Avec «Pages Sup» : 5 F. sans 3,50 F.

N° 130. Avec «Pages Sup» : 5 F. sans 3,50 F.

N° 132. Avec «Pages Sup» : 5 F. sans 3,50 F.

N° 134. Avec «Pages Sup» : 5 F. sans 3,50 F.

N° 136. Ne comporte pas de «Pages Sup» : 3,50 F.

N° 137. Ne comporte pas de «Pages Sup» : 3,50 F.

N° 140. Ne comporte pas de «Pages Sup» : 3,50 F.

N° 123. Ne comporte pas de «P. Sup» : 3,50 F.

N° 125. Ne comporte pas de «P. Sup» : 3,50 F.

N° 127. Ne comporte pas de «P. Sup» : 3,50 F.

N° 129. Ne comporte pas de «P. Sup» : 3,50 F.

N° 131. Ne comporte pas de «P. Sup» : 3,50 F.

N° 133. Ne comporte pas de «P. Sup» : 3,50 F.

N° 135. Ne comporte pas de «P. Sup» : 3,50 F.

N° 141 : 4 F.

N° 143 : 4 F.

N° 144 : 4 F.

N° 145 : 4 F.

N° 146 : 4 F.

N° 149 : 4 F.

N° 150 : 4 F.

N° 151 : 4 F.

N° 152 : 4 F.

N° 153 : 4 F.

N° 154 : 4 F.

N° 155 : 4 F.

N° 155 : 4 F.

N° 156 : 4 F.

N° 157 : 4 F.

N° 158 : 4 F.

N° 159 : 4 F.

N° 160 : 4 F.

«Vues Nouvelles» N° 1 : 2,50 F.

«Vues Nouvelles» N° 3 : 2,80 F.

«Vues Nouvelles» N° 5 : 2,80 F.

«Vues Nouvelles» N° 7 : 3 F.

«Vues Nouvelles» N° 4 : 2,80 F.

«Vues Nouvelles» N° 6 : 3 F.

«Vues Nouvelles» N° 8 : 3 F.

N.B. Les sommaires des N°s 122 à 132 LDLN ont paru dans LDLN n° 150 ; ceux des n° 133 à 140 LDLN — VN n° 1 dans LDLN n° 153 ; et ceux des n°s 141 à 147 LDLN + VN n° 3 et 4 dans LDLN n° 159.

Nos Activités

ENQUETES : Tout abonné peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu.

RESUFO (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris, et au sud d'une ligne Nantes-Lausanne, à M. P. GUEUDELLOT, 28, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan.

Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme utilisé, émulsion, température relevée.

GRUPEMENT TECHNIQUE DE RECHERCHE (G.T.R.)

1) Tous les appels de détecteurs du réseau national : Postes de fabrication personnel. N° 700 à 752, VEGA II : 800 à 817, ANTIS 2 : 500 à 521 et ANTIS 4 : 550 à 581, devront être adressés dorénavant à l'adresse citée fin d'article.

2) Pour faciliter l'énorme travail (courrier relation) le G.T.R. se divise en départements :

a) Section électronique : recherche, études et fabrication d'appareils de détection fixe et sur zone d'atterrissage.

b) Section géographie-géologie (études, terrains, environnement, lieux privilégiés).

c) Réseau téléphonique sur les départements cités dans LDLN.
d) Réseau National de détection déjà cité.

Toutes les personnes intéressées par une de ces activités devront désormais se faire connaître en écrivant à l'adresse suivante :

M. TOUGERON Paul
57, rue Etienne-Dolet
92240 MALAKOFF

qui transmettra aux différents départements (timbre réponse S.V.P.).

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse, programmation, perfo-vérif, en collaboration avec le Département de Traitement Informatique (DTI). Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat : M. J.-C. Vauzelle, 6, rue Sca. ron, 92260 Fontenay-aux-Roses (Timbre réponse S.V.P.)

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.).

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385
Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 1^{er} trimestre 1977.